

## AUX CATHOLIQUES D'Y VOIR

---

*Montréal est-il une ville administrée par une majorité de catholiques?*

*Tous les dimanches, une centaine d'épiceries juives sont ouvertement ouvertes, et vendent à tout venant, des légumes, des viandes, du charbon de bois, etc., etc. Et la police ne voit rien ou n'a pas le droit de voir. Fait-elle des « causes »? Quelque truc savant vient à point les empêcher d'aboutir, quand l'on ne déporte point vers des quartiers de tout repos le policier trop zélé.*

*Tous les jours, à certain point d'une grande artère de la ville, des garçonnets ne peuvent stationner quatre à cinq minutes, sans se voir aborder tout aussitôt par de sinistres embaucheurs. Chacun peut être témoin de ces ignobles pratiques. La police ne voit rien ou n'a pas le droit de voir.*

*Les « blind-pigs », maisons interlopes où l'on vend en contrebande des liqueurs alcooliques, et bien autre chose, se propagent dans tous les quartiers. Elles pullulent avec une abondance telle qu'elle fait soupçonner quelque haute complicité. Et la police ne voit rien ou n'a pas le droit de voir.*

*Et nous ne parlons pas des autres corruptions, cinémas, salles de pool, tavernes, maisons de débauche, sur lesquelles ne sait se poser qu'un oeil tolérant.*

*Les catholiques de Montréal n'ont-ils rien à voir à la morale de leur ville?*

## NOTRE ENSEIGNEMENT

---

Au premier plan de ses préoccupations, l'*Action française* place le problème de notre enseignement. Cette importance se détermine par la dépendance de notre intégrité française et catholique de notre système d'éducation et de la méthodologie en usage dans nos écoles. Une question d'une telle complexité suppose nécessairement un ensemble de principes universels. Aussi, adhérons-nous à toute la doctrine du droit social catholique en matière d'instruction publique; nous faisons nôtres les thèses traditionnelles sur les relations de l'Eglise et de l'école, et sur le rôle supplétif de l'Etat; nous nous rangeons de grand coeur du côté des champions de l'école foncièrement religieuse. Notre adhésion à la doctrine catholique n'est pas déterminée par la seule fécondité pratique de telle pédagogie; elle découle, comme un corollaire, de notre conviction qu'un peuple catholique doit orienter ses activités intellectuelles dans le sens de sa foi. Une fois définis nos principes de base qui s'inspirent de la saine philosophie, nous n'en sommes que plus à l'aise pour énoncer notre doctrine concrète.

\* \* \*

L'enseignement primaire a une importance considérable en soi et à cause de son extension. C'est à l'humble école du «rang», c'est à la solide école paroissiale urbaine que l'homme et la femme commencent leur instruction. Fréquentée à l'aube de la vie, son influence

agit pourtant sur toute l'existence. Son action est d'autant plus décisive que la majorité de la population ne connaît pas d'autre institution éducationnelle que l'école primaire. Celle-ci outille immédiatement les élèves qui, fonctionnaires, employés, artisans, cultivateurs, forment ensuite la masse dans les diverses sphères sociales. La délicatesse de sa fonction consiste à répondre aux besoins spéciaux des régions, tout en ne négligent point la culture générale qui, chez nous, doit être à base de français et d'instruction religieuse.

C'est dire que l'école primaire doit être spécialisée. A la campagne, qu'elle soit rurale. Ruraliser l'école signifie élaboration d'un programme spécial et maintien d'un esprit, d'une atmosphère favorable à la vie des champs. Nous n'ignorons pas que les Règlements du Comité catholique comportent une section dite agricole. Il reste néanmoins qu'en marge du programme doit exister tout un plan d'éducation qui visera à développer le sens agricole, l'instinct du terrien, les aptitudes spéciales du bambin dont toute la lignée a vécu de la glèbe. La pédagogie n'est pas une science tout abstraite. Elle ne réussit que si elle tient compte du sujet préalablement connu. Aussi, les principes généraux de l'éducation ne sauraient-ils s'appliquer avec indifférence et sans adaptation à tel ou à tel groupe d'écoliers. Affaire de doigté, de tact, de jugement. Pour former des ruraux, il y a la manière. En conséquence, l'*Action française* a toujours favorisé le projet de fournir aux maîtres et maîtresses de campagne une formation spéciale. A quoi bon les règlements et les programmes si le maître n'est pas en état de les faire exécuter? Si une école normale *ad hoc* n'est pas nécessaire, des cours de vacances combleraient une lacune.

La grande pitié de l'école rurale, c'est sa désertion hâtive. Les cultivateurs, maîtres d'un domaine trop grand et cultivé d'une façon trop peu intensive, retirent leurs enfants de la classe, à l'heure souvent où l'instruction aurait sur leur esprit le plus de prise. A cette situation, il y a un remède. C'est l'instruction de cours d'hiver pour jeunes agriculteurs comme en certains pays. Le branle est donné dans notre province. L'est-il assez? Dans un pays où sévit presque à l'état aigu la crise agricole, toutes les autorités sociales ou officielles ne devraient-elle se liguier, se concerter pour instruire le jeune agriculteur, l'armer pour les luttes de sa vie, l'initier plus scientifiquement à son métier, à la petite industrie rurale, etc. Ces cours post-scolaires pourraient plus aisément que l'école proprement dite s'adapter aux besoins de la région, maraîchère, horticole, apicole ou fruitière. L'école de campagne requiert beaucoup de sympathie et de dévouement. Nous souhaitons donc voir s'accroître autour d'elle les oeuvres qui l'aideront dans sa besogne intellectuelle, parcequ'il y a, chez nous, un problème agricole dont la solution importé aux plus hauts intérêts de la nationalité.

Quant à l'école urbaine, nous professons qu'elle doit se garder des folles utopies. La plus illogique consiste à croire qu'au nom de l'économie il faille, pour renforcer les études primaires, les écourter au début et à la fin. Comme aide à la famille nombreuse, il faut maintenir à tout prix les écoles dites « écoles maternelles ». Si elles répondent exactement à leur type, elles soulagent la pauvre mère de famille chargée d'enfants, et ce, sans nuire ni aux facultés ni à la santé des tout-petits. Ensuite, n'espérons point, par un savant tassement des matières, supprimer une ou deux années à la fin du cours.

Notre jeunesse populaire a besoin d'un vernis qui ne peut s'acquérir qu'avec les écoles primaires supérieures. Rendons celles-ci plus efficaces, moins prétentieusement supérieures, soit; mais conservons-les.

L'école de la ville s'avisera-t-elle, après cela, de ne pas ancrer dans les esprits que pour réussir il faut toujours plus d'anglais? Au train où vont les idées, le peuple va finir par croire que la clef du succès, ce n'est plus la discipline de l'intelligence et des moeurs, ce n'est plus l'honnêteté et la serviabilité en affaires, ce n'est plus l'initiative et l'économie, mais l'anglais tout seul et l'anglais au préjudice du français. Autant vaudrait dire que les belles qualités d'une race et ses gages de succès s'obtiennent par l'hybridation. Sans doute, nous croyons que l'étude de l'anglais est très utile dans les grandes villes et particulièrement à Montréal. Mais il y a une nuance entre reconnaître l'importance de la langue anglaise et exagérer cette importance. La première attitude est sagesse. La seconde folie. Elle ne peut que faire de notre peuple un peuple de subalternes au service de firmes anglaises, tandis que l'étude d'une langue étrangère doit servir à l'émancipation de notre groupe. Ce qui importe par-dessus tout, c'est de lui garder ses qualités natives par lesquelles il inventera les armes qui lui manquent et organisera les rouages et les mécanismes qui lui font défaut.

S'il est une méthode à laquelle nous ne croyons pas, c'est le gavage. Or, il suffit de parcourir la liste des manuels de nos enfants pour se persuader que le péril est actuel. Que voulez-vous? On veut aller vite et on ne ménage pas la monture. A bride abattue, on parcourt une kyrielle de matières. Avec cela, on croit faire de la haute instruction. On oublie malheureusement que l'édu-

cation prime. Et, par exemple, notre jeunesse sortie de l'école ne manque pas tant d'instruction commerciale que d'éducation commerciale. Son intelligence est assez meublée de connaissances commerciales. Possède-t-elle, au même degré, les qualités qui tiennent au caractère? Exactitude, esprit de méthode, ponctualité, franchise avec le client, sens des affaires, voilà ce qui nous manque et voilà ce que fournit l'éducation.

Nous croyons que l'école urbaine doit également se spécialiser. Dans quel sens? Elle recrute ses élèves dans les milieux ouvriers surtout. Qu'elle les oriente vers les arts techniques, les écoles d'expertise ouvrière, et les métiers nouveaux. Serrurerie, fonderie, ébénisterie, décoration, dessin industriel, modelage, voilà des domaines que l'on signale depuis l'ouverture des écoles techniques et où notre jeunesse trouverait à déployer ses aptitudes naturelles. Mais fréquente-t-elle en assez grand nombre les cours du soir?

En ce domaine de l'éducation primaire, les éducateurs ne sauraient trop insister sur le civisme et l'esprit social. Il se pose dans les villes des problèmes nouveaux dont la solution tardera aussi longtemps que notre peuple ne viendra pas seconder les efforts des publicistes et des journalistes catholiques. Pour que notre peuple reste maître de ses villes où l'étranger afflue, il faut qu'il s'impose par sa valeur morale, son estime de la propriété sociale, et sa fierté civique. Bref, nous affirmons que l'école primaire doit conserver notre peuple tel que Dieu l'a fait: français et catholique; qu'elle doit fournir à la glèbe des ruraux intelligents et débrouillards, aussi solidement attachés au terroir que les érables à nos coteaux; qu'elle doit apporter à nos villes des citoyens probes, dévoués, capables de rivaliser avec l'al-

logène, fiers de leur civilisation comme nos vieilles demeures agonisantes le sont de leurs lucarnes qui narguent les gratte-ciel parvenus.

Certes, c'est sans pessimisme qu'il nous arrive de signaler telle orientation urgente à notre enseignement. Puisque la survie est le but ultime de notre ambition ethnique, l'instinct de conservation mérite le rôle de guide. Voilà pourquoi il sied peut-être de ne pas multiplier les écoles commerciales surtout dans les centres ruraux afin de n'en pas faire, même involontairement, des agents de déracinement.

\* \* \*

Si l'enseignement primaire doit sauvegarder l'âme de notre peuple dans le sens de son innéité, il appartient à l'enseignement secondaire de fournir les cadres de l'élite et les recrues de nos classes dirigeantes. L'on ne saurait trop redire les incalculables services rendus à l'Eglise et à la Patrie par les maîtres de nos collèges classiques. Educateurs, ils ont enseigné le vrai, prêtres, il ont formé au bien. A eux s'appliquent le beau mot de Mgr Dupanloup : « Elever un enfant, c'est prendre son âme imprécise et indistincte, et la porter, par des ascensions successives, jusqu'aux régions lumineuses de la vérité, jusqu'aux régions plus hautes de la vertu ».

L'*Action française* croit inutile de réitérer sa foi absolue dans la valeur éducative des humanités gréco-latines pour un peuple qui, comme le nôtre, doit manifester aux indifférents, voire aux hostiles, la valeur de sa civilisation. Elle applaudit avec joie aux efforts de nos éducateurs pour améliorer sans cesse, dans le sens des traditions, la culture classique. Que l'on attache une

importance plus grande à la formation scientifique, voilà qui cadre avec notre doctrine. Nous tenons pourtant pour un danger le mouvement trop fortement accentué en faveur d'un enseignement plus poussé de la langue anglaise, tel que l'entendent anglophiles jobards et anglomanes emballés. Le rôle essentiel du collège classique est de maintenir chez nous, dans toute sa pureté, la culture française. Il y aura toujours assez de maisons d'enseignement qui croiront aux heureux effets du bilinguisme pédagogique. Laissons-les à leur rêve trouble. Les collèges secondaires ont mieux à faire. Soigner toujours plus l'enseignement de l'histoire du Canada, compléter le cours de philosophie par l'histoire de la philosophie et par l'économie politique et sociale, initier leurs élèves aux oeuvres et aux mouvements intellectuels qui attendent aide et assistance des bacheliers; en deux mots, faire de leurs élèves de vrais intellectuels et des hommes de conscience chrétienne, voilà leur grande tâche. De la sorte, ils augmenteront le nombre des professionnels qui seront de vrais « secondaires » et non de simples « primaires »; ils vivront de la vie de la pensée; ils seront dans notre société les défenseurs de l'intelligence et les témoins de la primauté de l'esprit sur le muscle et la démarche militaire. Si le cercle de notre élite s'élargit, grâce à la formation classique mieux appropriée, chefs de file, écrivains, artistes, auront leurs disciples, leurs lecteurs et leurs soutiens. Plus encore que la culture de l'esprit, il nous faut la culture morale, le sens catholique. Nos collégiens ne devraient pas être, en entrant dans la vie, des déserteurs de leur foi, en complète rupture avec la discipline chrétienne. Pendant leurs huit ans de vie collégiale, prennent-ils assez le goût de la science religieuse? Appren-

nent-ils à se passionner pour elle autant, à tout le moins, que pour toute autre matière du programme d'étude? Apprennent-ils à placer, au-dessus de toute ambition, de tout rêve de succès, la droiture de la conscience? Et cette conscience, apprennent-ils à la former dans le détail de leur vie quotidienne, par le simple usage du règlement collégial? Comme les allures de beaucoup trop de nos étudiants et de beaucoup trop de nos professionnels donnent à réfléchir sur ces divers points!

\* \* \*

L'oeuvre de l'université ne pourra qu'être facilitée par la venue d'étudiants ayant des moeurs et pour qui le mot culture gardera un noble sens. L'éducation et la tenue morale des âmes n'auront pas l'air de déchoir à mesure que s'élèvent les degrés de l'enseignement. Et il n'y aura peut-être plus que deux ou trois facultés à surabonder d'élèves. L'enseignement supérieur, mieux utilisé, produira son influence sociale. Si nous souhaitons que nos enfants demeurent français et catholiques à la petite école et au collège, c'est afin que l'université puisse tirer avantage de ce double caractère.

Pour nous, l'amélioration de l'enseignement universitaire est avant tout question de professeurs et d'outillage technique, encore que nous croyons à l'importance du facteur immobilier. Aussi applaudirons-nous à toutes les tentatives qui seront faites pour intensifier le curriculum et fortifier le corps professoral. Mais le point important, c'est que le choix des professeurs et l'élaboration des programmes s'inspirent de ce principe que l'université a pour rôle d'être un bastion de vie française et catholique. En conséquence, une université catholique

ne saurait se concevoir sans un haut enseignement de la philosophie et de la théologie. Parce que catholique, l'université doit embrasser l'universalité des sciences humaines. Selon le mot de Newman, elle est le « *studium universale* ». Aussi, attribuons-nous une haute importance à la faculté supérieure de philosophie. Cet enseignement, dépourvu d'esprit d'école et de partisanerie de clans, suppose que l'on fasse de chacun de ses cours des itinéraires vers plus de vérité rationnelle. Pour rien au monde, le dilettantisme n'y devrait élire domicile. Qu'on l'oriente vers la saine diffusion des doctrines essentielles, soit, mais que l'on songe également, en dépassant les manuels, à la haute discipline mentale que le contact avec les grands maîtres et leurs sommes peut inculquer aux élèves avides d'une spécialisation philosophique. Il serait inconcevable que les étudiants ne soient initiés à l'utilisation pratique de saint Thomas dont il faut encourager la fréquentation. Telle fréquentation fera voir ce qu'a d'incomplet le courant philosophique anglo-protestant au Canada et aux Etats-Unis.

S'il est des facultés où l'on s'acquitte, par l'enseignement même, tel que voulu par le *Codex*, de ses devoirs envers la vérité catholique, il ne s'ensuit point que les autres facultés sont dégagées de pareille obligation. Aucun maître n'a le droit, sous prétexte de neutralité, d'éluder les graves problèmes qui surgissent de son enseignement. Enseigner est une oeuvre humaine qui, comme telle, comporte d'inéluctables responsabilités. Responsabilités de catholique. « Le christianisme, a écrit Mgr Baudrillart, suppose un certain système du monde, une certaine philosophie du monde, une certaine philosophie, une certaine histoire. Si ce système du monde,

cette philosophie, cette histoire sont démontrés faux, le christianisme s'écroule ».

Puissance paternelle, origine de la famille, légitimité du pouvoir, droits et devoirs des individus, des associations, de l'Etat, que de problèmes apparaissent aux professeurs de droit? Il en est de même de toutes les facultés, sciences pures, médecine, science sociale, économie politique.

Si nous croyons que l'enseignement universitaire doit être catholique, nous croyons également à la valeur d'un professeur qui fait de la doctrine de l'Eglise le guide habituel de sa pensée et l'âme de son âme. Disons plus et disons la vérité: ce ne sont ni ses programmes, ni ses manuels, ni ses cours, ni même sa charte qui font l'université catholique; ce sont ses professeurs et pas autre chose. Il serait peut-être bon de s'en aviser. Puisque le catholicisme mérite d'informer notre élite, ne serait-il pas temps aussi bien de faire cesser le spectacle attristant de classes instruites qui se désintéressent des études religieuses? A l'instar de l'Université catholique de Paris, un cours de haut enseignement religieux pour laïques pourrait combler une lacune. Telle initiative du Père Loyseau, s. j. n'attira-t-elle pas naguère de vastes auditoires au Gésu?

Enfin, que par l'atmosphère, la méthodologie générale, l'agencement des facultés, la vie des étudiants, la coopération des maîtres et des disciples, les activités intellectuelles, l'université soit chez nous un foyer de vie française. L'élite qui s'y forme devrait grandir avec la conscience de ses devoirs particuliers envers toute la nationalité. Elle devrait savoir que, si le Québec a charge d'âmes à l'égard des autres groupes français de ce continent, c'est à l'élite formée dans nos universités que

cette souveraine fonction s'impose tout d'abord. Qu'on lui apprenne, au surplus, que la culture française n'est pas seulement un bénéfice dont on jouit, non plus qu'une parure dont on se décore, mais un idéal qu'on défend et qu'on illustre. Personne n'osera nier l'urgence de cet idéal. Non pas que nous accordions à notre caractère de français le primat sur notre caractère de catholique, comme l'insinue tel publiciste plus en mal d'être désagréable à ses compatriotes que de respecter la vérité; mais parce que l'histoire, le bon sens, et la conscience nous avertissent qu'il serait chimérique de vouloir désunir la double caractéristique de notre génie tel que Dieu l'a voulu. Nous sommes assurés que notre âme française sera la meilleure auxiliaire de notre foi dans les bons services que celle-ci nous permettra de rendre en terre d'Amérique.

C'est en somme pour que notre peuple, en son intelligence et son âme, ne soit pas détourné de sa mission, que l'école, primaire, secondaire, supérieure doit maintenir les traditions de son enseignement français et catholique tout en le perfectionnant selon les besoins et les exigences de l'heure.

#### L'ACTION FRANÇAISE.

**LE CHRIST DANS LA BANLIEUE..... \$1.00**  
(Pierre Lhande), 5 x 7½, 275 pages.

Nous avons déjà recommandé cette enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris.

Les efforts et les succès des apôtres de la rénovation morale dans la France chrétienne constituent à la fois un témoignage et une leçon, dont les esprits soucieux d'apostolat religieux seront fortement édifiés.

A. L.

(En vente à notre Librairie)

## “AUX FEUX DE LA RAMPE”

---

Notre province est entrée dans une ère de production littéraire. De partout surgissent les livres, vers, poésie, histoire, apologétique. La plupart sont de tenue honnête et rentrent dans la catégorie de ces livres qu'on achète dans un mouvement de curiosité pour regretter quelques semaines plus tard d'en avoir encombré sa bibliothèque. On criera à la critique injuste, à la fielleuse amertume ! Le critique n'est qu'un ignorant ! On le sommera d'en écrire autant, comme le violoniste félin qui défierait un critique averti, mais qui n'a jamais râclé l'archet, de jouer une sonate quelconque sur le violoncelle.

C'est que les auteurs sont une race à part, d'une effroyable susceptibilité. Les compliments qu'on peut leur faire, si complets soient-ils, ne correspondent pas à ce que les auteurs pensent de leur oeuvre. Il ne faut pas oublier en effet, que les choses qu'un individu prend la peine de faire imprimer à grands frais, avec l'expectative d'encourir de lourds déficits, sont la quintessence même de son esprit ou de son âme. Il y a mis tout ce qu'il sentait de mieux en lui. Aussi bien, lui affirmer qu'il n'a débité que des âneries équivalait à la pire injure.

Les auteurs ont pris d'ailleurs des mesures pour se garer contre une critique trop acerbe et ceci me rappelle un bout de préface, dans un volume récemment paru. « Pour mieux tremper votre caractère, dit le préfacier, songez sans crainte à ce que nos critiques ont en réserve pour saluer votre premier-né. . . »

« Suivant une habitude chère à certains petits-mâîtres, on vous servira, toutes chaudes, les choses les moins aimables du monde, et, d'une paire de grossiers ciseaux, on voudra vous couper le bout des ailes. Vous saurez recevoir avec la même placidité, mais non avec le même cœur, la louange et le blâme, le compliment d'un ami ou le conseil du critique bienveillant et juste. Si les coups tombent drus, vous regretterez sans doute le temps lointain où les poètes de Paris lisaient leurs vers sur la place publique à des gens qui ne les connaissaient pas mais les écoutaient sans murmurer... »

Cette algarade du malicieux préfacier sera certainement excellente pour prévenir les critiques assez infortunés pour trouver le livre détestable. Ajoutons d'ailleurs qu'il n'est pas mal.

Tout cela nous amène à signaler le dernier livre de Mlle Marie-Claire Daveluy, « Aux feux de la rampe ». Nous avons déjà apprécié deux oeuvres de l'auteur : « Perrine et Charlot » et « Le filleul du roi Grolo », et l'auteur nous avait fait la délicieuse surprise de bien prendre les critiques qui se mêlaient aux compliments et de nous en remercier personnellement dans une lettre sympathique. C'est plus rare qu'on ne croit.

Disons tout de suite que Mlle Daveluy excelle mieux dans les récits, courtes nouvelles et les contes pour enfants que dans le théâtre.

Mais il convient aussi d'observer que Mlle Daveluy n'a voulu faire du théâtre que pour nos enfants, et à ce point de vue, elle a parfaitement réussi. Cette atmosphère du pensionnat de religieuses, faite de pureté, de délicatesse, de bonté, et de mysticisme, mêlée aussi d'enthousiasmes graves et enfantins, de mièvrerie un peu factice, n'a probablement jamais été aussi bien rendue

que par Mlle Daveluy et son livre offre à cet égard un intérêt que j'oserais appeler historique.

Il serait donc souverainement injuste d'apprécier l'oeuvre théâtrale de Mlle Daveluy, suivant les principes ordinaires qui régissent le théâtre régulier. Nous sommes en présence d'une oeuvre faite uniquement pour des enfants. Il est fort probable que les adultes goûteront plus ou moins cette oeuvre, mais je garantis d'avance que les enfants en raffoleront et ce sera la meilleure preuve que l'auteur aura atteint son but et qu'elle aura fait une oeuvre de mérite. Car il n'est pas facile d'écrire pour les enfants. Plusieurs grands écrivains s'y sont essayés et sans le moindre succès. Mme Myrriam Harry raconte que Jules Lemaître, sur la fin de sa vie, s'amusa à conter des histoires aux enfants. Lorsqu'à la fin de l'histoire les enfants restaient indifférents, Jules Lemaître se disait qu'il n'avait pas réussi, et il recommençait, multipliant les détails, amplifiant avec simplicité.

Mlle Daveluy aura eu ce rare mérite d'écrire pour se faire comprendre et aimer de l'enfance. Et c'est là un des plus grands services à rendre à l'enfance. Mes plus doux souvenirs je les dois à Jules Verne, à Mme de Ségur et quelques rares écrivains. Depuis je n'ai jamais osé les relire, pour ne pas perdre les derniers vestiges de ces impressions.

Et j'insiste sur ce point, que l'auteur des contes de Perrine et Charlot occupe dans la littérature canadienne pour l'enfance, le tout premier rang, et que rien de notre production littéraire dans ce domaine ne peut lui être comparé, et ce n'est pas là un mince compliment.

L'oeuvre de Mlle Daveluy se recommande aussi par un patriotisme ardent et communicatif. La littérature

n'est pour elle qu'un moyen de faire aimer notre pays et notre histoire et c'est à cause de ce noble souci qu'elle a réussi à écrire de belles choses. Perrine et Charlot, c'était une épopée où figuraient les figures les plus mâles et les plus énergiques. C'était aussi l'évocation émouvante, sans phrases grandiloquentes et stériles, des humbles vertus qui ont fait la force de notre race. « Aux feux de la rampe » c'est encore notre histoire, l'éloge des vertus simples et durables de nos ancêtres.

De cet effort de Mlle Daveluy pour faire une oeuvre utile, se dégage une leçon de littérature. Les beaux livres ont été faits par ceux qui avaient quelque chose à dire et qui prenaient la plume, non pas pour écrire un livre, mais pour dire ce qu'ils pensaient. Le mal incurable de notre littérature vient justement du fait que nos auteurs se livrent à la littérature non pour créer des oeuvres belles, mais pour se faire imprimer, pour avoir le titre d'auteur, espérant que par chance ils écriront quelque chose de merveilleux. Ils ont décidé de se faire imprimer avant même d'avoir décidé ce qu'ils écriront. Les pauvres gens s'enfièvent alors les méninges pour savoir ce qu'il mettront dans un nombre de pages blanches et nous donnent des poésies, des romans factices, où percent l'ennui de la tâche péniblement accomplie, le manque de sincérité et le feu sacré dont il est si souvent parlé et qu'on trouve si peu. L'oeuvre de Mlle Daveluy n'est pas du théâtre proprement dit, mais un beau livre pour enfants. L'auteur connaît admirablement l'âme complexe de l'enfant, ses curiosités, ses aspirations et ses goûts. Ses livres sont des chefs-d'oeuvre du genre. Et

ces livres sont un enseignement imagé, vivant, de notre histoire, qui rendront les services les plus signalés.

« Aux feux de la rampe » ne manque pas d'un cachet original. On lira avec un sourire amusé le plaidoyer assez vif, en faveur de la vocation de vieille fille, où l'auteur montre une prédilection marquée pour Jeanne Mance, et démontre qu'une vieille demoiselle n'est pas un être inutile ou désaxé en ce bas monde. Nous ignorons si cette revendication consolera beaucoup de vieilles demoiselles, mais elle dénote chez Mlle Daveluy une vivacité combative qui ne manque pas d'allure.

Alexis GAGNON.

## DE QUELQUES RAISONS DE GARDER NOTRE LANGUE.

« Les Irlandais chez eux même font campagne en faveur du gaélique, précisément pour placer autour de leur civilisation chrétienne et catholique le rempart que nous avons élevé autour de notre religion, au Canada. Il n'est que de lire un article du R. P. Michael Phelan, s. j., dans l'*Irish Messenger*, sur le sujet, pour être suffisamment averti de la situation. Le R. P. y déclare entre autres: « Depuis que nous avons abandonné la gaélique, nous avons subi une flétrissure... Toute notre grandeur nous vient du gaélique et du catholicisme: notre architecture si noble dans ses ruines, nos missels enluminés, trésors des bibliothèques des continents européens, notre musique et nos chants immortels, nos missionnaires, qui ont porté la foi au bout du monde. Si nous voulons repousser la civilisation anglaise, qui menace de nous dévorer avec son théâtre malpropre, sa littérature agnostique, son idéal payen, retournons à la langue en laquelle s'est exprimée la civilisation spirituelle de nos pères. Vous ne pouvez pas plus arracher la foi de cette langue que priver le rayon de soleil de ses couleurs... »

Chanoine Fortunat CHARRON.

## SOUS LE RÈGNE DU POLITICIEN

---

Allons-nous y retourner? Lors d'un récent banquet politique, M. C.-H. Cahan, député de Saint-Laurent et Saint-Georges, aurait dit, à propos du bloc parlementaire québécois à Ottawa: « Ce bloc est considéré comme un bloc religieux et provoque des réactions préjudiciables au parti conservateur, à votre race, à vos idéals et à vos sentiments, parceque tout bloc entraîne une réaction qui le détruit. Je vous demande ce soir de bien considérer si le Québec doit se retirer des Conseils des deux partis politiques ou s'il doit en faire partie ».

Il n'est pas question de mettre en doute, ici, les excellentes intentions de M. Cahan non plus que le noble caractère de l'homme. Nous nous faisons une loyale et généreuse gratitude de reconnaître qu'en des heures difficiles il mit plus de courage à nous défendre que les trois-quarts de nos prétendus chefs. Mais enfin ce n'est pas la première fois que l'antienne de M. Cahan nous est portée. D'un bloc québécois, soucieux de ses intérêts nationaux autant que de ses intérêts politiques, les libéraux de l'époque lauriériste entretenrent habilement l'effroi dans la Province de Québec. « La sophistique partisane, disait un jour l'abbé Groulx, (c'était à la Semaine de l'Histoire), planterait même, à l'état de truisme, dans le cerveau populaire, que la plus grande erreur pour nous, à la Chambre des Communes, serait d'y apparaître unis et d'oser y être forts ».

Qu'avons-nous vu? Un de ces bons matins, le bloc québécois s'est constitué, compact, solide, d'une cohésion qu'il n'avait jamais atteinte depuis l'époque de Lafon-

taine, il y a soixante-dix à quatre-vingts ans. Qu'ont fait ces bons apôtres de libéraux? Se sont-ils montrés atterrés, démolis, devant l'ampleur de leur succès électoral? Le bloc québécois, ont-ils cherché, par prudence ou désintéressement national, à le dissoudre ou à l'émietter quelque peu? Allez-y voir. Non seulement ils ont cherché à le maintenir intègre. Mais avec autant de virtuosité que jadis ils en dénonçaient le péril, ils en ont démontré l'opportunité comme seule tactique efficace et seule sagesse politique pour les Canadiens français. Ainsi ont fait les libéraux. Ainsi feront demain les conservateurs. Si, par un subit revirement, le bloc québécois se constituait en faveur de ces derniers, nous avons assez de perversité dans l'esprit pour présumer que leurs troubles de conscience se feraient plutôt légers. Nous parions même qu'ils s'accommoderaient assez vite de l'aventure et trouveraient, pour ce faire, des raisons démonstratives et péremptoires.

Le revirement ne nous paraît guère probable. Il se peut toutefois que, par leur paresse, leur *je m'en foutisme* des intérêts de leur race et de leur province, l'inertie et la bouderie qu'ils opposent à la petite poignée d'agissants parmi eux, nos libéraux du fédéral voient peu à peu leurs adversaires dépecer leur fief. Nous estimons que ce dépeçage serait un malheur. La couleur du bloc nous est assez indifférente. Qu'il soit peinturé en rouge ou en bleu, peu nous importe. Mais l'intérêt national des Canadiens français exige, croyons-nous, que le bloc soit maintenu. L'expérience est faite. C'est par cette cohésion que le groupe parlementaire québécois peut faire sentir sa force, une force bienfaisante dans les conseils du pays, et que, chez lui, le souci véritablement national court le moins risque de se laisser

étouffer par le souci bassement politicien. C'est par la cohésion du bloc canadien-français, maintenu pendant dix ans, que Lafontaine, jadis, pût faire révoquer la politique antifrançaise de l'Union et conquérir le gouvernement responsable. Que voulez-vous? En pays parlementaire, l'influence politique est au prix de la force. Et il semble bien que, pour nous, Canadiens français, c'est à l'état de cohésion que nous avons le plus de chances, du moins dans un parlement mixte comme celui d'Ottawa, de garder le souci national et de pratiquer la sagesse politique.

Au temps de Lafontaine, comme aujourd'hui, les alarmistes ne manquèrent point pour s'effrayer de la cohésion française. Il est bon de noter que ces alarmistes s'appelaient Sydenham, Metcalfe, Draper, D.-B. Viger et D.-B. Papineau. Et s'il y eut une époque où cette cohésion pouvait prendre un aspect provocateur et justifier bien des craintes, ne fut-ce point celle de 1840 à 1850, fortement marquée dans l'histoire par la vivacité des passions nationales et politiques? Pourtant il fut démontré qu'un bloc canadien-français n'a rien de forcément agressif. On le vit prêt, au contraire, à toute alliance opportune et loyale, poussant même l'esprit de collaboration presque à la négligence de ses propres intérêts.

Aujourd'hui y a-t-il lieu de s'effrayer davantage? Hélas! M. Cahan ne sait-il point qu'à Ottawa, nos parlementaires ont plutôt tendance à faire voir une âme de lièvre qu'une âme de lion? Qui est plus candide, plus accommodant que ceux-là? Qui pratique plus qu'eux le *bon-garconnisme*, le compromis facile, et honorable par accident? Mais si les hommes n'ont guère changé, et ils le font assez voir tous les jours, pourquoi s'inquiéter du maintien d'un bloc québécois au parlement fédéral? As-

suréments le bloc actuel n'éveille aucune terreur dans les milieux libéraux du Canada. Où donc, en quels milieux, lui arriverait-t-il d'être considéré « comme un bloc religieux... préjudiciable... à notre race, à ses idéals, à ses intérêts » ? Si j'étais un *bleu*, ou plus simplement un conservateur, j'avoue que cet état d'esprit de mes alliés des autres provinces me laisserait plutôt perplexe. Si la province de Québec ne peut faire ses élections comme les autres provinces du Dominion, et n'a le loisir d'apparaître à Ottawa que divisée et affaiblie, que nous parle-t-on de ce grand apaisement des esprits et de l'« Unité nationale » enfin réalisée ? Tout de même, il ne faudrait pas, d'une part, exalter la conversion de ces bons tories de l'Ontario et d'ailleurs, vanter leur esprit de justice enfin recouvré, et, d'autre part, nous les montrer prêts à mettre flamberge au vent, si le Québec ose se servir de la plus élémentaire liberté britannique. Est-ce la peine alors de tant parler d'« Unité nationale », plutôt que d'« Union nationale », dût ce dernier mot offrir l'inconvénient d'être le mot juste ?

Pour ce que diffèrent aujourd'hui les programmes des partis politiques, nous sommes d'avis, à l'*Action française*, qu'un morcellement du bloc québécois ne se pourrait faire que sous le coup de misérables petites coteries et des plus déprimantes passions. Quand les partis politiques ne luttent point pour des idées, ils luttent pour le picotin et pour le succès de quelques fantoches, manoeuvrés eux-mêmes par des clans de financiers. Les Canadiens français n'ont-ils rien de mieux à faire que de retourner à cette ignoble politique et à ces petites querelles de politiciens de village ? Il y eut, en effet, une époque dans notre province où deux hordes de politiciens faméliques et niais aspirèrent à eux toute la vie publi-

que, la concentrèrent autour des hustings et des gazettes partisans, épuisèrent, dans des luttes imbéciles et meurtrières, toute l'énergie et toute la combativité de la race. Cette fatale époque qui dura presque quarante ans, de 1867 à 1905, il se trouvera un jour, nous l'espérons, un historien libre pour en faire le tableau ; il intitulera son ouvrage : « Sous le règne du politicien ». Et ce sera l'une des pages les plus sombres de notre histoire, une époque où le miracle seul nous préserva du suicide.

Christophe AUGIER.

---

### LE DOLLAR AMÉRICAIN ET NOUS.

« Nous ne craignons pas la pénétration du dollar américain », répètent en chœur quelques amiraux et capitaines d'un petit Etat de deux millions et demi d'habitants, contigu aux Etats-Unis. Ainsi ne pense pas le Brésil, pays de trente-sept millions d'âmes, et situé à des centaines de milles des Yankees. Voici, en effet, ce que nous lisons, dans un article du P. Yves de la Brière (*Les Etudes*, 5 nov. 1927, p. 309) : « Les anxiétés nationales des patriotes clairvoyants sont motivées aujourd'hui par l'impérialisme des Etats-Unis, qui exerce au Brésil, autant et plus encore qu'ailleurs, l'universelle pénétration du dollar. *Peu à peu, une suprématie économique, engendrant une suzeraineté politique*, se constitue, en faveur des Etats-Unis, sur toutes les terres américaines. Et le Brésil, qui est la principale puissance du nouveau monde, après les Etats-Unis eux-mêmes, devra peut-être prendre la direction de la résistance nécessaire à cette application abusive et extensive de la doctrine de Monroe. Cette préoccupation apparaît discrètement dans les conversations de l'élite... »

Décidément, vont dire nos amiraux et capitaines de fer blanc, ces Brésiliens ne sont pas de petits froussards!

J. B.

## UNE ŒUVRE PÉDAGOGIQUE <sup>1</sup>

---

Il y a longtemps qu'elle mérite une étude dans l'*Action française*. Peut-être n'est-il pas trop tard pour remercier et féliciter de son labeur et de ses services à sa race, à son pays, à son Eglise, un bon ouvrier.

M. l'abbé Joseph-Adonias Sabourin est un apôtre. Il a passé plusieurs années de son sacerdoce au rite ruthène pour ne pas laisser sans secours religieux ces peuplades qui tiennent tant à leur culte. Quand elles eurent des pasteurs de leur race et de leur langue, il est revenu au rite latin. Son archevêque lui a confié plusieurs postes d'honneur et de combat : il les a tous occupés avec tact et dévouement. Homme de doctrine et d'action, il n'a jamais manqué de revendiquer les droits de l'Eglise et de sa patrie par la parole, par la plume, par l'action. Directeur du petit Séminaire, chancelier et visiteur d'écoles, puis curé de Saint-Pierre-Jolys, Man., il s'est rendu compte, que l'avenir est à celui qui s'empare de l'enfance et de la jeunesse. Aussi bien il a multiplié les tracts, les brochures, les discours qui forment aujourd'hui deux volumes d'études et de conférence pour la défense de l'école, pour le maintien des plus saines doctrines de l'Eglise, pour la conservation de l'âme catholique et française. Les hommes de chez nous doivent lire ces livres avec attention, pour se rendre compte des luttes, des défaites et des victoires du passé, pour mieux comprendre les besoins des temps présents, pour mieux assurer l'avenir. On se rappelle la triste spoliation des droits scolaires des parents dans la plupart des provin-

<sup>1</sup> J.-Ad. Sabourin, D. D., curé, Saint-Pierre-Jolys, Man., *Etudes et conférences*, 2 vols.

ces du Canada. Ce drame de l'ouest a arraché des cris de douleur et d'éloquents protestations au grand blessé de Saint-Boniface. Chancelier du grand évêque qui a recueilli avec tant de noblesse la succession tronquée de Mgr Adélarde Langevin, M. l'abbé Sabourin, en face de la persécution scolaire au Manitoba, entendit au fond de son âme la parole de l'Écclésiastique : « Combats pour la justice comme pour le salut de ta vie, combats pour la justice jusqu'à la mort et Dieu te donnera la victoire sur tes ennemis. » Dans des conférences remarquables, publiées ensuite en tracts solides et pondérés, M. l'abbé Sabourin rappelle les principes favoris de la révolution qui proclament l'omnipotence de l'État : « C'est de l'État que relève l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. C'est à lui qu'il appartient de former la jeune génération, qu'il s'agisse d'enfants de laboureurs ou de commerçants, d'ouvriers ou d'hommes de profession, de catholiques ou de protestants, à lui, de se charger du soin de former les maîtres et maîtresses, de rédiger les programmes scolaires, de faire le choix des livres de classe et des bibliothèques, dans les écoles primaires et supérieures. » Devant cet absolutisme digne des pires tyrannies, l'homme en possession de la vérité intégrale ne peut garder le silence. Aussi bien avec quelle maîtrise M. l'abbé Sabourin expose le rôle des trois grandes puissances qui concourent à la culture de l'homme : les parents, l'Église et l'État. Il assigne à chacun son rôle. A tout seigneur, tout honneur. Il commence par les parents qui donnent l'existence à leurs enfants et qui doivent aussi leur donner ce qui est nécessaire pour leur permettre d'atteindre le développement complet de leurs facultés physiques, intellectuelles et morales. C'est l'oeuvre éducative de

l'enfant, « formation jusqu'à plein épanouissement des forces dont le Créateur a déposé en lui le germe »; et c'est aux parents qu'appartient d'une façon inaliénable le droit et le devoir de l'éduquer. L'Eglise a toujours prêché cette doctrine. Léon XIII nous la rappelle quand il écrit en 1897 aux évêques du Canada: « Les catholiques doivent, avant tout, faire en sorte que dans l'enseignement de la jeunesse on respecte les droits des parents. C'est à eux qu'il appartient de voir dans quelles institutions sont élevés les enfants, quels maîtres sont appelés à leur donner les préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle ».

Tout en reconnaissant les droits des parents et au besoin tout en les défendant, l'Eglise sait encore revendiquer les siens pour donner à l'âme des baptisés, qui deviennent ses enfants, la formation morale et religieuse dont ils ne sauraient se passer dans les écoles. Aussi bien, demande-t-elle par la bouche de Léon XIII, « que toutes les branches soient pénétrées et dominées par la religion et que celle-ci, par sa majesté et par sa force onctueuse, laisse dans l'âme des jeunes les plus salutaires impressions ». Elle revendique, par la bouche du même pontife, « le droit de juger tout ce qui regarde la méthode d'enseignement religieux, la probité et la science des maîtres, le choix des livres; et d'établir certaines règles et de déterminer certains moyens ».

Que l'Etat ait des droits et des devoirs en matière éducationnelle, M. l'abbé Sabourin nous le démontre avec la même solidité et la même pondération. Mais autre chose est d'avoir des droits et autre chose est de tout accaparer et de réclamer un monopole odieux en niant les droits des parents et de l'Eglise. C'est pourtant l'ambition de tant de compatriotes, partisans déclarés

de l'étatisme moderne, qui croient sacrée la formule : « Tout par l'état et pour l'état ».

Mais les pages les plus prenantes de ces brochures, ce sont celles qui démontrent la violation des principes dans l'école au Manitoba. « L'injustice, dit M. Sabourin, règne dans nos écoles, parce que l'Acte qui est destiné à les régir et les programmes d'études qui en sont l'application concrète la plus importante, violent les droits de Dieu, les droits des parents, les droits de l'Eglise et les droits de la Constitution ».

\* \* \*

De la doctrine on passe à l'action. L'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba se dresse pour produire l'union des esprits et des coeurs dans l'action. Il faut cette union pour faire triompher la cause du droit en notre pays. En face des lois scolaires injustes, il faut que la fierté des nôtres s'exalte et continue de lutter avec une sainte ardeur jusu'à ce que le drapeau de la justice — qui vient de triompher en Ontario par l'abolition du Règlement XVII — porte dans ses plis la victoire décisive dans toutes les autres provinces du Dominion. Mais il ne suffit pas de rappeler les principes généraux qui sont à la base de nos revendications légitimes ; il faut pénétrer dans le système scolaire et faire disparaître les principaux inconvénients d'une législation trouvée par Léon XIII « défectueuse, imparfaite, insuffisante ». Funeste est la tendance qui veut séparer de la religion l'enseignement de la morale. Elle existe là-bas, dit M. Sabourin, et il le prouve par l'étude comparée de l'Acte scolaire du Manitoba et du programme officiel des écoles publiques de sa province.

Mais une morale sans religion, c'est une morale indépendante. Indépendante de qui? De Dieu? Sans le savoir, on est tristement tombé d'accord avec cet homme d'Etat, organisateur là-bas des écoles sans Dieu, qui disait: « Rien ne sera changé dans l'enseignement de la morale; il n'y aura que Dieu en moins ». Mais sans Dieu, il n'y a ni devoir moral, ni devoir vraiment obligatoire. Nous arrivons à l'absurdité d'une loi sans législateur, et d'une conscience qui nous écrase sous un joug aveugle.

Aussi bien l'utilitarisme, le rationalisme, le positivisme ne sont nullement des doctrines admissibles comme point de départ de la morale. Sous une forme ou sous une autre ces doctrines mettent Dieu de côté; elles ne tiennent aucun compte de la Révélation. Les chrétiens de toute nuance sentent la faiblesse d'un tel système d'éducation et ils doivent tous se liguier pour garder l'école confessionnelle. « Tout système d'éducation, dit de Maistre, qui ne repose pas sur la religion, tombera en un clin d'oeil ou ne versera que des poisons dans l'Etat, la religion étant l'aromate qui empêche la science de se corrompre ».

L'un des grands mérites de M. l'abbé Sabourin, c'est d'exposer dans toute leur ampleur les principes catholiques et d'en exiger l'application dans les contingences humaines de sa province d'abord. Mais la vérité est la vérité dans les provinces de l'ouest comme dans les provinces de l'est; elle doit triompher dans les unes comme dans les autres. C'est dans cet esprit que je veux attirer l'attention de nos lecteurs sur la brochure: « Notre mentalité catholique et canadienne-française à l'école ». Elle se trouve dans le premier volume (p. 184-223). Peut-être les esprits tourmentés du désir de gourmander sans cesse leurs compatriotes, trouveront-ils une réponse

à leurs rêveries qu'ils veulent transformer en réalités, à savoir, qu'il y a chez nous des gens qui veulent être Canadiens français avant d'être catholiques. M. Sabourin a prévu la calomnie : il pensait sans doute répondre à l'avance à des ennemis. Il se trouve que des amis fourvoyés pourraient lire avec profit la distinction qu'il fait de la mentalité catholique et de la mentalité canadienne-française. L'esprit du Christ doit être dans l'âme du chrétien qui met son intelligence, sa volonté en harmonie avec les enseignements et la morale de l'Eglise. Après avoir exposé la nécessité et les avantages de cette adhésion de foi sincère aux vérités annoncées par Notre Seigneur et promulguées par l'Eglise, les bienfaits de la soumission de la volonté aux commandements divins, M. Sabourin insiste pour que cette double influence du Christ sur l'intelligence et la volonté se fasse sentir dans tous les actes de la vie publique et sociale. Aussi bien croit-il tout simple d'écrire : « D'après tout ce que nous avons dit de la mentalité catholique, il est à peine nécessaire d'ajouter qu'elle est la première en importance, *puisque les intérêts religieux l'emportent si haut la main sur tout les autres* ». Et voilà !

Mais ceci posé, il est du devoir d'un éducateur de développer les qualités naturelles de ses élèves suivant leurs tendances ancestrales. Notre groupe national a le droit de vivre. « Le bien commun ne peut nullement commander à ce groupe ethnique de renoncer à son existence pour l'amour d'un idéal imaginaire de monotone uniformité dans un coin ou l'autre du pays. Les Canadiens français n'ont aucune raison valable à donner aux Anglais pour les engager à disparaître en n'importe quel endroit du Canada ou à se fusionner avec leurs concitoyens de sang français. L'élément anglais n'en a pas

plus de nous demander ce sacrifice. Voudrait-il nous y forcer, qu'il se mettrait en contradiction avec le droit naturel aussi bien qu'avec le droit constitutionnel ». Voilà qui s'appelle « parler d'or ». C'est donc bien à tort que parfois l'on a prétendu que nous voulions imposer le français à tous les Canadiens. Nous voulons tout simplement vivre sans molester les autres ; mais nous voulons garder notre langue et nos traditions.

De cette volonté, Taparelli ne trouve pas à nous blâmer, et cela nous console des coups portés même par des amis : « La nationalité consiste surtout dans la constante unité d'association, de langue et de race ». En guise de commentaire, il faut relire toute cette page 208, pour se rendre compte combien le grand théologien de Québec et le premier prêtre du Canada est d'accord avec le philosophe romain : « L'esprit franco-canadien cristallisé en quelque sorte dans la langue où il se traduit, et qui fixe et maintient son originalité, oppose l'obstacle le plus ferme à l'absorption de notre entité dans le grand tout américain ». D'après une loi immuable, chaque être doit se développer selon la nature, et chaque groupe national selon ses aspirations séculaires. Nous nous devons à nous-mêmes et avec quelle force insiste M. Sabourin — de développer à l'école les germes des plus belles qualités pour réaliser les plus grandes espérances. Il faut y mettre de la persévérance. Brunetière disait en parlant des Anglo-Saxons : « Ils doivent la place qu'ils occupent dans le monde depuis cent ans à la tenacité de ce qu'on peut appeler leur nationalisme. Ils le doivent à ce qu'ils sont, toujours et en tout, demeurés des Anglo-Saxons. » Forts de ces exemples et éclairés par les principes rappelés par M. l'abbé Sabourin, marchons dans la bonne direction, abondons dans le sens de notre propre his-

toire, et ajoutons d'âge en âge un anneau à la chaîne de nos traditions.

\* \* \*

Beaucoup d'obstacles se dressent au Manitoba contre la réalisation d'un si bel idéal. M. Sabourin en étudie deux principaux en deux brochures que nous offre sa deuxième série : *L'éducation mixte et la coéducation*.

Il faut bien s'entendre sur ces deux termes et considérer la signification déterminée que la coutume a donnée à chacun. Selon l'usage qu'a sanctionné le Concile plénier de Québec, nous appelons « éducation mixte » celle qui se donne simultanément à des enfants appartenant à différentes dénominations religieuses, tandis que l'on désigne par « coéducation » l'éducation qui se donne en même temps aux enfants de l'un et l'autre sexe.

Que faut-il penser de l'une et de l'autre ? Que faut-il faire pour atténuer les inconvénients de l'une et de l'autre, quand on se trouve en face des lois qui l'imposent ?

L'Eglise catholique abhorre le système des écoles mixtes, parce qu'il rend impossible la formation morale des enfants, puisque cet enseignement repose sur la religion. « L'Eglise », écrivait Léon XIII, le 8 février 1884, aux catholiques de France, « l'Eglise gardienne et vengeresse de l'intégrité de la foi, et qui en vertu de la mission qu'elle a reçue de Dieu son auteur, doit appeler à la vérité chrétienne toutes les nations et surveiller avec soin les enseignements donnés à la jeunesse placée sous son autorité, l'Eglise a toujours condamné ouvertement les écoles appelées mixtes ou neutres, et a maintes fois averti les pères de famille, afin que sur ce point si important ils demeuraient toujours vigilants, toujours sur leurs gardes ».

Le concile de Québec rappelle ces paroles; puis parlant du système d'écoles neutres ou mixtes, en vigueur dans quelques-unes des provinces canadiennes, il n'hésite pas à déclarer que ces écoles sont en opposition, non seulement avec le droit constitutionnel, mais aussi avec le droit naturel. Il est toujours important de rappeler ces principes et les droits des catholiques. Nos ennemis ne dorment pas, mais sans cesse travaillent, sous prétexte de bonne entente ou de paix, à faire taire l'idéal chrétien devant la neutralité.

Allons donc! La neutralité est impossible. « Etre neutre, c'est donc être sans Dieu, c'est donc être athée... Il est vraiment déconcertant que des esprits qui pensent aient pu se dérober à cette évidence ».

La *coéducation* est un système que l'on a cru florissant aux États-Unis. On l'a introduit au Manitoba. Les Américains estiment que ce système est naturel en ce qu'il reproduit la structure ordinaire de la société. Au foyer les filles grandissent avec leurs frères; l'on croit qu'à l'école, la coéducation continue mieux la famille. Elle affine les garçons et fortifie les filles. C'est un peu hâtif comme conclusion. Je préfère l'examen sérieux des six raisons que M. Perry apporte dans son volume « *Outlines of School administration* ». M. Sabourin les énumère loyalement les unes après les autres (111-119); il en ajoute même deux autres pour n'infirmier en rien la thèse qu'il veut réfuter. Mais le lecteur se ralliera sans doute aux excellentes raisons qui militent contre la coéducation. Personne ne saurait nier la diversité de vocation des sexes. L'éducation doit offrir à l'homme une préparation prochaine et immédiate à sa vocation sociale. Puisque le rôle de la femme et celui de l'hom-

me diffèrent, il faut que l'éducation professionnelle soit également différente.

Ajoutez à cette considération générale l'intérêt personnel des étudiants. Les adversaires de la coéducation voient en elle des dangers nombreux pour les élèves eux-mêmes; et puisque l'on parle des Etats-Unis, comme du pays où ce système a produit de bons résultats, lisez le témoignage d'un homme qui a passé plus de quinze ans de sa vie à observer ce qui s'engendre dans ces écoles: « Dans les Publics schools (écoles primaires) à partir de 10 ou 11 ans, chaque fille a son garçon et chaque garçon sa fille préférée » (124-125). Ce n'est pas étonnant, si Charles Turgeon, dans son livre « le féminisme français » trouve la méthode « mauvaise, irrationnelle, anti-pédagogique », dans la période moyenne correspondant aux études secondaires.

M. l'abbé Sabourin est un apôtre. Il l'a prouvé par toute sa vie de dévouement et il était bien qualifié pour « parler de l'apostolat à l'école primaire ». Nous voudrions l'aider dans son oeuvre; et, de tout coeur, nous faisons nôtre le voeu qu'il exprimait en forme de conclusion dans sa conférence sur « notre mentalité catholique et canadienne-française à l'école »: « Tous tant que nous sommes, faisons en sorte qu'au point de vue religieux et canadien-français, nos petits compatriotes grandissent à l'école en ayant l'intelligence dans la lumière et la vérité, la volonté dans les régions sereines de la justice et le coeur dans les flammes de l'amour de leur foi et de leur race. »

Abbé Philippe PERRIER.

N. B.—L'abbé Sabourin a publié une série de brochures mentionnées plus haut. En vente à notre Librairie.

A. L.

## NOS ÉTUDIANTS A PARIS<sup>1</sup>

Monsieur le Directeur,

En publiant, dans votre livraison d'octobre, la réponse d'un ancien Parigot à notre lettre de septembre : « Nos étudiants à Paris », vous exprimiez le voeu « de voir se continuer une conversation d'où un peu de bien . . . pourra sortir ». Tel est, en effet, le but que je me suis proposé et j'ai bien l'intention de m'y tenir. Je laisse à d'autres le plaisir de « frapper sur une tête de Turc pour se détendre les nerfs. »

Certes, un trop grand nombre de touristes canadiens passent à travers la France à la façon américaine et portent ensuite, à propos de tout et à propos de rien, des jugements sans réplique; combien de fois n'avons-nous pas nous-mêmes souffert des boutades de ces dénigreur à outrance. Aussi, est-il juste d'ajouter, que souvent, et les tout premiers, ils ont voulu tout voir et goûter à tout en ce Paris « que les imbéciles appellent Babylone et qui est essentiellement un prodigieux réservoir d'énergies contrariées. » C'est dommage qu'ils livrent leurs impressions au public. Au milieu de tant de voix confuses, on n'entend plus celle qui veut parler clair, ferme et juste; on devient chatouilleux et l'on trouve les moindres observations agaçantes, déplacées, injustes. C'est le cas du « revenant » de la ville-lumière qui, pour un peu, se donnerait la mine d'un enfant terrible. Mais faisons-lui justice. Il n'est pas de ceux qui trouvent le problème trop gênant. Il sait l'aborder avec courage, droi-

<sup>1</sup> Voir l'*Action française*, septembre et octobre 1927.

ture et courtoisie. Parfois même, il lui arrive de trouver le mot fin qui, tout en piquant, force à sourire.

En somme le principal reproche qu'il nous fait est de ne pas comprendre que « le problème n'est pas seulement à Paris ». Et pourtant nous sommes franchement de l'avis de l'ancien Parigot quand il fait dire à l'étudiant qui part pour l'Europe: « Tout n'est pas parfait dans mon pays. » Mais pourquoi parle-t-il de cet aveuglement dont les conséquences nous feraient souffrir tous un jour? Un mien ami qui suit de près ce qui se passe dans nos collèges, me met sous les yeux les problèmes mis à l'ordre du jour au congrès pédagogique tenu à Montréal en juin dernier. Il est permis de le constater: « ceux qui ont l'honneur de tenir dans leurs mains les destinées de notre petit peuple » n'ont pas l'intention de s'attacher à un traditionalisme béat, ni de diriger leur marche dans l'ornière de la routine. Si nous avons fait une allusion à certaines critiques, c'est que trop souvent nous y voyions prétexte à des revendications qui pourraient être dangereuses.

Il est donc clair que « le problème n'est pas seulement à Paris ». Mais puisqu'il est à Paris, au moins partiellement et qu'on n'en disconvient pas, ne nous était-il permis de l'étudier là, sans défendre à personne de l'étudier ailleurs et même au Canada? Notre aimable contradicteur a sans doute eu le soin de poser en principe, dès les premières lignes de sa réplique, que « beaucoup d'autres problèmes sont les corollaires du premier (celui de la foi) et que dans l'ordre des faits, ils peuvent arriver à le résoudre heureusement. » Ainsi il insinue discrètement que le problème de Paris est connexe à celui du Canada et que l'un ne peut être discuté indépendamment de l'autre. C'est dire, en d'autres termes: préparons

bien nos jeunes gens qui partent chaque année pour les universités européennes; sachons leur fournir les armes nécessaires et nos inquiétudes s'évanouiront.

Et à ce propos, l'ancien Parigot se plaint des conseils que reçoivent les étudiants au moment de leur départ. Puis il propose, à sa manière, le viatique sauveur: le jeune homme doit se dire: « Je m'en vais à Paris acquérir un complément nécessaire à mes études... Je pars pour aller prendre là-bas des armes nouvelles... Je suis convaincu de la valeur de notre fonds religieux et national. Les connaissances nouvelles que je m'en vais chercher au berceau de ma race me permettront d'améliorer ce fonds dans le sens de la tradition. »

C'est fourbir ses armes à peu de frais! même lorsque le mot « convaincu » est écrit en caractères gras, car quelle que soit la préparation au voyage d'études, Paris présente de graves dangers contre lesquels nous ne saurions trop prémunir notre jeunesse, et la prémunir là-bas autant qu'ici.

Une voix très autorisée, celle de M. le chanoine Charon, supérieur du séminaire de Rimouski, vient de nous le rappeler dans son étude: *La langue française*. — *De quelques raisons de garder notre langue française*, — présentée aux auditeurs de la journée diocésaine du 13 octobre dernier, à Québec. L'éminent éducateur disait: « Chaque année des centaines de jeunes Canadiens vont s'asseoir sur les bancs de certaines grandes écoles françaises. Or, nous y avons entendu nous-même des leçons désespérantes. Et nos jeunes compatriotes en quête de la Science, comme les chevaliers antiques du Saint Graal, entendent eux aussi des syllabes françaises saper en sourdine nos croyances traditionnelles. Dès lors, l'atmosphère énervante de la grande cité aidant, la langue apos-

tolique entre toutes, cesse d'être une protection pour devenir une cause de scandale. »

De cette citation, nous relevons deux mots : M. le chanoine Charron parle « de leçons désespérantes » et de « l'atmosphère énervante de la grande cité ». Or, en règle générale, ce n'est pas à 24 ans, ni même à 30 ans, que l'on puisse absorber ces poisons sans danger, même quand on a pris le soin, avant le départ, de « s'armer de pied en cap contre l'erreur et le sourire sceptique et de barder son coeur d'une triple airain ».

Il importe donc que notre jeunesse trouve là-bas de nouvelles armes ; et, cette fois, elles seront d'autant plus nécessaires que le danger est d'une autre « essence ». Ce n'est pas trop exiger, croyons-nous, que d'insister pour une prise de contact plus assidue entre notre jeunesse et la société catholique de là-bas. L'« ancien Parigot » nierra-t-il que beaucoup de nos jeunes étudiants, et ce n'est pas toujours leur faute, vivent en marge de cette société, l'ignorent presque totalement et que l'on peut passer deux et trois à Paris, sans rien apercevoir, à côté du vaste torrent d'idées malsaines et païennes, le clair et robuste courant de la pensée catholique ? C'est cette étrange et désastreuse anomalie que nous voudrions voir cesser. Et nous estimons qu'elle peut cesser. Quelques initiatives dues à M. Jean Bruchesi et à quelques-uns de ses amis ont déjà produit leurs résultats. Ces initiatives serait-il si malséant qu'elles se pussent continuer et fortifier ? En conséquence il est possible d'étudier le problème à Paris seulement ; libre à celui qui signe un ancien Parigot de l'étudier ici ; et nous sommes heureux d'apprendre qu'il y reviendra lui-même « pour l'étudier dans le détail ».

Veillez agréer, etc ...

## NOUS FAUT-IL PLUS D'ANGLAIS ?

---

Lors de fêtes récentes au Séminaire de Valleyfield, M. Athanase David est revenu sur un thème auquel décidément il tient beaucoup. Voici un résumé de son discours que nous empruntons au *Devoir* du 8 novembre 1927 :

« Le secrétaire provincial, au cours de quelques remarques sur l'excellence des études classiques, insiste particulièrement sur l'enseignement de l'anglais. Il rappelle que, de nos jours, un homme qui possède les deux langues en vaut deux. Sans jeter le blâme à qui que ce soit, il demande instamment qu'on pousse davantage encore l'étude de cette langue dans nos collèges afin d'outiller parfaitement pour la lutte avec la vie les hommes de demain. »

Le secrétaire provincial est pourtant un homme intelligent, de beaucoup plus intelligent même que la moyenne des politiciens. N'a-t-il jamais songé à faire un meilleur usage de son esprit ? S'il fallait en croire les alarmes de M. David et de quelques perroquets qui lui font écho, ce ne serait pas le français qui serait en péril dans ce pays et dans cette province, ce serait l'anglais. Tout de même... Eh quoi ! c'est un fait reconnu : nos enfants des écoles ne savent plus d'orthographe ; nos grands journaux sont rédigés en patagon ; les trois-quarts de nos professionnels sont des « primaires », au mauvais sens du mot ; les plus cultivés parmi eux évitent de conduire les étrangers à nos palais de justice par honte du jargon que l'on y parle ; et l'on continue de crier à nos éducateurs : « Enseignez plus d'anglais ! »

Une anglomanie forcenée sévit un peu partout. Nos hautes classes en sont rongées jusqu'aux moëles. Les pimbêches, les fils à papa ne se comptent plus qui ne veulent fréquenter que les maisons d'enseignement *chics* où l'anglais est langue dominante; un fils de ministre canadien-français, subissant ses examens à l'Université de Montréal, signifie sa volonté d'être interrogé en anglais; un gros industriel de Québec répond de grossières injures à un jeune Canadien français de Toronto qui le prie d'écrire en français à sa maison de commerce; devant la Commission fédérale d'enquête sur le tarif, pourvue d'un personnel français, nos industriels, nos marchands du Québec s'entêtent à plaider leurs intérêts, en langue anglaise; les touristes qui traversent nos grandes villes toutes bariolées d'enseignes anglaises y soupçonnent à grand'peine l'existence d'une population française; dans deux comtés de la province de Québec, des commissions scolaires canadiennes-française refusent de laisser enseigner le français dans leurs écoles; tout récemment dans l'ouest de l'Ontario, l'on découvrait une commission scolaire de même nationalité qui, elle, a proprement décrété « que le français ne serait plus enseigné dans ses écoles »; à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, sur 150 élèves inscrits au cours des langues officielles du pays, élèves du cours du soir, — c'est-à-dire des jeunes gens sortis, pour la plupart, des écoles primaires, et bien incapables, sans doute, d'écrire une lettre avec correction — 125 se sont inscrits au cours d'anglais, contre 25 au cours de français. Et faudra-t-il qu'il y en ait toujours pour nous crier: « Apprenez plus d'anglais » ?

La morale de l'état d'esprit décrit plus haut, c'est que notre peuple, à quelque classe qu'il appartienne, n'a

plus besoin d'être poussé vers l'étude de la langue anglaise. La tendance populaire n'est pas à la négligence de l'anglais, elle est à la négligence du français. Le péril n'est pas un péril de francomanie; c'est un péril d'anglomanie. La conviction est déjà par trop répandue que, dans la bataille de la vie, la connaissance du français est un bagage superflu, sinon inutile. Donc, le mouvement vers l'étude de l'anglais va assez de lui-même. Si les chefs intelligents, soucieux d'être de vrais guides, ont quelque chose à y faire, ce n'est pas de toujours accélérer ce mouvement, c'est plutôt de le contenir dans les bornes, surtout, si l'on tient compte de toutes les puissances formidables qui, dans ce Canada où nous sommes une minorité française et dans cette Amérique du Nord gagnée à l'anglo-saxonnisme, forcément et constamment travaillent contre notre langue et notre culture. N'est-il pas étrange que, dans un pays où la culture française n'a pas cessé d'être en péril, personne ne se trouve qui veuille dire aux jeunes générations : « Apprenez votre français » ?

\* \* \*

A Valleyfield, M. David se serait encore servi de cet argument « que, de nos jours, un homme qui possède les deux langues en vaut deux. » Allons donc ! C'était là un cliché commode, tolérable naguère, dans les fameux dîners de « bonne-entente », où l'on se dupait à qui mieux mieux autour d'un verre de champagne, mais aujourd'hui par trop démodé et par trop faux pour qu'un homme intelligent se permette d'y recourir encore. Ce qui fait l'homme, dans la splendide majesté du mot, ce sont uniquement ses qualités d'âme : étendue et vigueur de l'esprit, puissance et ténacité de la volonté.

L'étude et la science d'une autre langue, fût-ce l'anglais, peuvent ajouter à ces qualités; elles ne sauraient les doubler, les élever au carré, si l'on nous permet cette expression géométrique. Que l'on fasse apprendre l'anglais à un imbécile, cela fera peut-être deux imbéciles; cela ne fera pas et ne saurait faire un homme, pas même un homme. M. David a peut-être conscience de valoir deux hommes; il est assez malin pour le penser. Au fait, quand il se compare au petit politicien de village ou de conseil de ville, il n'a pas tort. Il en vaut même quatre. Mais qui lui fera admettre, par exemple, que s'il est deux fois homme, il ne le doit qu'à sa connaissance de l'anglais et à rien d'autre?

Nous dirons davantage: quel est le Canadien français que son imparfaite instruction en langue anglaise a empêché de réussir, dans les professions libérales, le commerce et l'industrie, quand, d'autre part, il était doué, taillé pour le succès? Nous opposera-t-on les ennuis, très cruels, paraît-il, éprouvés par quelques-uns de nos députés, à leur entrée dans la vie parlementaire? Ici, encore, lequel de nos compatriotes a été empêché de réussir en politique, par sa seule ignorance de l'anglais? Pas M. David assurément qui n'a pas dû naître avec la connaissance infuse de l'anglais, et qui, à trente-trois ou trente-cinq ans, était déjà ministre dans le cabinet de sa province. Que quelques-uns de nos hommes politiques aient dû déployer quelque effort pour se rendre maîtres de la seconde langue, où est le mal? Le dommage est-il si grave que, pour se débrouiller, il leur ait fallu se livrer à quelque effort intellectuel, surtout si, en se livrant à l'étude de l'anglais, l'aventure leur a permis de reprendre contact avec les livres?

En résumé, dans nos écoles et collèges, que l'on enseigne

mieux l'anglais, nous en sommes. Qu'on l'enseigne davantage, non. Il y a toujours lieu de perfectionner une méthode d'enseignement. Mais que vers l'anglais l'on pousse toujours notre peuple qui y est déjà trop poussé, nous estimons que c'est faire oeuvre dangereuse. Sur ce point, l'on serait bien aimable de nous laisser la paix. Il est tant d'autres thèmes où l'éloquence peut trouver à s'exercer, un peu moins à contretemps.

Jacques BRASSIER.

## DE QUELQUES RAISONS DE GARDER NOTRE LANGUE.

« Une conclusion s'impose; et c'est celle à laquelle en sont venus depuis que nous avons à lutter pour notre existence comme race distincte et comme catholiques, les patriotes éclairés et les chefs religieux de notre pays: aimer notre langue, parler notre langue, la parler correctement, afin qu'elle conserve ou acquière du prestige auprès des nôtres et auprès des étrangers, veiller jalousement à sa conservation, non pas tant en raison du lustre humain que projette sur un peuple le privilège d'être nourri du génie français, de participer aux jouissances spirituelles et artistiques dont il est prodigue, mais d'abord et par-dessus tout, parce que le très cher parler de nos mères et de nos aïeules, parce que le verbe dans lequel se sont exprimés ceux qui ont découvert notre pays, qui l'ont conquis sur un climat implacable, les bêtes fauves et les sauvages avides de sang, qui y ont semé leur foi et leur sang avec le premier blé, qui y ont fait croître le christianisme, la véritable liberté et un peuple aux espoirs infinis, parce que le verbe vénéré de nos pères, en un mot, a transmis pieusement d'une génération à l'autre la foi catholique, parce qu'il nous a protégés contre le libre examen protestant, père naturel de la libre pensée et de l'irréligion. »

*L'Action catholique*, Chanoine Fortunat CHARRON.

## L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Vous êtes-vous procuré celui de 1928? N'y manquez pas et ne retardez pas. Vous vous priveriez d'une heure ou deux de bon rire et de bonne émotion, de la meilleure essence. Quand nous vous le disons...

## THOMISME ET SCOTISME

Notre public vient de faire la connaissance d'un savant médiéviste en la personne du révérend Père Ephrem Longpré, franciscain. Ce religieux s'est acquis en Europe une vaste renommée comme historien de la philosophie médiévale et, fait qui illustre bien notre distraction, il était presque inconnu en son propre pays d'origine. Mais grâce à deux conférences qu'il a prononcées à Saint-Sulpice, et aux communiqués parus dans les journaux à son sujet, il ne sera plus loisible aux esprits réfléchis d'ignorer la valeur du Père Longpré et encore moins ses tendances philosophiques.

En sa première conférence intitulée « *L'Université de Paris au XIIIe siècle* », le Père Longpré a parlé de la mission doctrinale du bienheureux Duns Scot.<sup>1</sup> Il a voulu examiner dans sa formation et dans ses répercussions philosophiques la pensée du Docteur Subtil et en faire le sommet culminant de la pensée franciscaine. Voilà qui était son droit. Mais, brosser le tableau du treizième siècle sans nommer saint Thomas, sans montrer les rapprochements et les divergences de la philosophie scotiste avec celle de saint Thomas, qui est cependant la doctrine officielle de l'Eglise, voilà qui était un gageure. Mais, il y a pire. L'Angélique docteur devient,<sup>2</sup> insinue-t-on, un simple plagiaire d'Aristote, féru d'Averroïsme, adaptant le dogme à la mesure d'une

<sup>1</sup> Cf. le texte intégral, *moins les références*, dans *Le Devoir*, 12 et 15 novembre.

<sup>2</sup> Un article du *Droit* signé par le R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., posa au Père Longpré des questions pertinentes, (*Le Droit*, 25 novembre 1927).

philosophie païenne, brisant les ailes du mysticisme chrétien...

Certes, tel n'est pas le saint Thomas que nous avons étudié, ni au collège, ni à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal. L'histoire — celle de M. De Wulf, par exemple — nous enseigne que l'attitude philosophique de saint Thomas fut la suivante en face de l'aristotélisme. Alors que s'inspirant de Platon l'augustinisme repousse hardiment la doctrine d'Aristote et que, d'autre part, l'averroïsme, surtout avec les philosophes arabes, propage, comme la doctrine authentique du Stagirite, un mélange hétérogène de panthéisme syriaque et de mysticisme grec, l'Angélique Docteur adopte la seule ligne de conduite alors possible : christianiser l'aristotélisme en le repensant, en l'enrichissant des illuminations de la foi et des données de la révélation. Il en résulte que le thomisme est une philosophie cohérente, <sup>3</sup> c'est-à-dire que tout en elle se postule, s'exige et s'apparente logiquement, de sorte que le thomisme demeure, à côté de variétés non dépourvues de mérite, la forme la plus puissante de la philosophie scolastique. De plus, la doctrine de l'Aquinate est celle qui, tout en respectant les traditions, a introduit le plus d'innovations. Une étude comparative, maintes fois reprise déjà, des théories thomistes et de celles du passé, nous convainc que saint Thomas a admirablement parfait l'ancienne scolastique. Maintien des traditions, innovations géniales, cela fait du thomisme une doctrine personnelle qui, « métaphysique naturelle de l'esprit humain », a dit Bergson, est devenu à cause de son utilisation pos-

<sup>3</sup> *Histoire de la Philosophie*, par Arthur Robert, pp. 156, et tous les historiens, tels que Blanc, Gonzalez, de Wulf, Jourdain, etc.

sible par la pensée contemporaine enrichie de six siècles d'expérimentations et de découvertes scientifiques, un des plus solides appuis de la civilisation occidentale contre les menaces de la philosophie affective et de la mystique millénaire de l'Orient en émoi. Que l'on relise à ce propos les fortes pages qui terminent *La défense de l'Occident*.<sup>4</sup>

Gardienne de l'humanité dont il faut bien reconnaître que le malaise est d'ordre intellectuel, l'Eglise a su gouverner en prévoyant. Aussi, a-t-elle, de Léon XIII à Pie XI, secondé les efforts, encouragé les initiatives de nature à établir la primauté du thomisme. L'on peut se reporter à des textes multiples.<sup>5</sup> Qu'il suffise, pour montrer l'inopportunité d'un retour au scotisme, de rappeler le canon 1366,2: *Que les professeurs traitent les études de philosophie rationnelle et de théologie et forment les élèves tout à fait selon la méthode, la doctrine et les principes du docteur Angélique, et qu'ils s'y tiennent saintement.* Voici le canon 589.1: *Que les religieux, dûment instruits dans les études inférieures, s'adonnent avec diligence, au moins pendant deux ans à la philosophie, et au moins pendant quatre ans à la théologie, en s'attachant à la doctrine de saint Thomas, selon le canon 1366, en conformité avec les Instructions du Siège apostolique.»*

Laiques et clercs ont dans ces deux canons une direction philosophique nettement déterminée. Il ne reste plus aux philosophes catholiques qu'à se rappeler la suprématie du magistère doctrinal du Pape sur celui

<sup>4</sup> Henri Massis, p. 251 sq. Edition *Le roseau d'or*, (16) Plon, 1927.

<sup>5</sup> Cf. *Studiorum ducem*, de Pie XI, 29 juin 1923, *Pascendi*, de Pie X et autres actes du même Pontife.

des savants. On ne saurait d'ailleurs mettre d'avant certains noms de spécialistes pour confirmer telle campagne d'idées. Tout esprit renseigné sait fort bien que les ouvrages récents sur le scotisme n'ont rien reçu des hautes approbations pontificales et des docteurs de l'Eglise qui ont vanté le mérite, l'opportunité et l'impartialité des travaux et des recherches médiévales des Mercier, des Hugon, des Pègues, des Farges, des Maritain. Il est également significatif que Rome, avec une attention vigilante, suit les progrès des facultés de Philosophie dans les universités catholiques et qu'elle les loue de leur fidélité au docteur angélique.

Résumons notre pensée sur le point précis indiqué par le titre de cet article. Ce n'est pas nous qui jugeons superflue l'histoire de la philosophie médiévale, mais nous voulons qu'elle soit impartiale et que le treizième siècle ne devienne point le siècle exclusif de Duns Scot. Nous ne contestons pas la portée philosophique du mystère de l'Alverne sur l'école franciscaine et sur la mystique catholique du Moyen-âge, volontariste et affective avec saint François, intellectualiste avec saint Bernard, mais nous opinons, vu la direction disciplinaire de l'Eglise, qu'il est déplacé de prétendre que les docteurs franciscains ont dans notre siècle la plus haute mission intellectuelle à remplir. Nous sommes enfin convaincus que l'école franciscaine qui ne compte pas que Duns Scot, mais encore saint Bonaventure, à qui l'on reproche à tort de se tenir trop près du péripatétisme, ne peut rien ajouter à la gloire de ses chefs en taisant le mérite et la faveur actuelle des docteurs thomistes.

Aussi, nul chez nous, après avoir banni le trouble d'un instant, ne préférera la voix d'un savant dont les tra-

vaux, sans doute, honorent notre race, à celle qui convie les intelligences à la fréquentation assidue du *Docteur commun*.

Hermas BASTIEN.

Statuts de la faculté de Philosophie de l'Université de Montréal approuvés par la Congrégation des Séminaires et Universités.

ART. 3 — La faculté adhère sans réserve aux directives pontificales sur l'enseignement de la philosophie dans les Universités catholiques.

ART. 19 — L'enseignement se donne selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique.

ART. 20 — La faculté ne néglige en rien les sciences naturelles. Elle leur emprunte leurs conclusions certaines et les relie aux principes d'Aristote et de saint Thomas.

Hermas BASTIEN.

*Docteur en philosophie de l'Université de Montréal.*

---

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

### EN ROUTE.

La saison de l'automobilisme vient de se terminer. Tous, nous avons apprécié les bonnes routes de notre ministre cimentier, M. Perron. Si nous nous sommes tenu l'oeil un peu ouvert, nous avons sans doute déploré, au cours de nos voyages, bien des outrages à l'esthétique, bien des trahisons envers la langue française. Nous ne parlerons pas aujourd'hui du mauvais goût de tous ces panneaux-réclames, de ces sottises annonces qui voudraient être spirituelles. Nous nous contenterons de considérer la question du point de vue national.

Oui, combien en avons-nous rencontré, pendant nos courses, de ces mots exotiques: *camping ground, stop, slowly, railways cross-*

*ing, lunch, ice cream, beer, meals at every hour, etc.?* Combien en avez-vous compté de ces indications baroques et traîtresses: *Lake Beauport, Lake St. Charles, Montmorency Falls, Kent House, Three Rivers, Murray Bay, Quebec Bridge, Levis Ferry?* Au bas vous lisez: *Quebec automobile club.*

### TOUJOURS EN ROUTE.

Un de nos directeurs, actuellement en voyage, nous écrit : « Rencontré M. René Etienne, ingénieur en mines et professeur à l'Ecole des Mines de Paris. . . Il a passé récemment à Montréal. « J'ai été surpris », m'a-t-il dit, « d'apprendre que la population, aux deux-tiers, parlait français. A regarder l'extérieur de cette ville, je l'aurais crue entièrement anglaise. » Voilà l'une des fautes commises par les Canadiens français. Ce que par quoi les étrangers voient notre province est anglaise: annonces, enseignes, noms de compagnies, etc. »

### PROVINCE FRANÇAISE.?

« Mais, dites donc, nous demanda un jour, un touriste avec étonnement: n'y a-t-il que des Anglais ici? on m'avait pourtant assuré que le Québec était une province française. Où sont alors les Français? » — « Vous êtes dans la capitale même de cette province essentiellement française », nous fallut-il lui répondre mélangé. Sa surprise non déguisée évoqua en nous une réminiscence de voyage.

On sait que les Marseillais sont un peu fiers de leur Cannebière: « Si Paris en avait une, affirment-ils, sans rire, ce serait un petit Marseille. » Nous arpentions donc depuis dix minutes cette rue somptueuse lorsque nous nous avisâmes de demander à notre guide: « Mais où est-elle enfin votre Cannebière tant vantée? » Vous pensez bien que la réponse du Marseillais ne tarda pas: « Ventrebleu, Monsieur. . . » On imagine la suite. . .

Et la réputation française de notre province est-elle plus méritée que celle de la Cannebière? Le plus grand malheur c'est que nous n'avons pas même le courage de réagir comme ce brave Marseillais.

**QUESTION D'INTÉRÊT.**

« Où sont donc les Français », demandait notre Américain.

Peut-on reprocher aux étrangers de nous juger d'après l'aspect extérieur que nous voulons bien nous donner? Tous les peuples de la terre annoncent leur marchandise et indiquent la direction de leurs routes nationales dans leur langue. Voyez-vous un instant le peuple italien traduire ses enseignes en allemand? Evidemment, dirait-on, Mussolini déménage. Eh bien! nous n'agissons pas autrement chez nous: 90% de notre population est française et 90% de nos enseignes sont anglaises. Quel illogisme et quelle abdication!

« Nous voulons attirer les Américains », dites-vous? Et les Français, eux, ne veulent-ils pas attirer les Anglais? Croyez-vous qu'ils se croient obligés de badigeonner leurs rues d'anglo-saxon pour cela? Non, ils ont assez de sens psychologique pour comprendre que le Londonnien ne va pas à Paris pour y lire de l'Anglais. Il est trop heureux, avec sa culotte bigarrée et son monocle, de se ballader sur le boulevard en cherchant à se débrouiller seul. Il en est de même pour l'Américain. Ce qu'il cherche chez nous, c'est du nouveau. De l'anglais, il en est sursaturé. Quand le comprendrons-nous?

**UN PRÉJUGÉ.**

A ce sujet, M. l'abbé Omer Valois écrit excellemment dans l'*Action populaire* de Joliette: « C'est un préjugé, dit-il, de croire que les Américains ne s'arrêteront pas aussi bien devant une affiche française que devant une annonce anglaise. C'est un pur préjugé, comme celui de se donner des noms anglais dans le commerce. Les Américains viennent chez nous, pour nous voir tels que nous sommes, pour connaître notre genre de vie, nos moeurs et notre cuisine, notre Province et ses beautés. Ils ne seraient pas du tout surpris de ne voir que du français là où tout est Français. Si toutes les affiches sont françaises ou bilingues, les touristes auront faim et soif quand même, ils auront aussi besoin de repos, la chose ne fait pas de doute. Et la plupart savent assez de français pour demander à boire ou à manger. C'est presque les insulter que de penser qu'ils ne comprennent pas le mot: rafraîchissement, quand il surplombe une rangée de bouteilles de liqueur. »

QUESTION DE FIERTÉ.

Mais il nous semble bien qu'il y a plus qu'une question d'intérêt en jeu. Il s'agit de fierté nationale. Même si nous devions y perdre nous ne devrions pas craindre d'afficher crânement notre belle langue française. Un seul principe ne vaut-il pas mille écus d'or?

Mais quoi, ne sommes-nous pas chez nous ici? Après notre religion, notre langue n'est-elle pas ce que nous avons de plus cher? Et nous permettons qu'on la renie, qu'on la défigure sur toutes nos routes nationales? Et notre grosse presse, fondée, dit-elle, pour défendre les intérêts canadiens-français, ne la verrons-nous jamais protester? Et nos conseils de villes, et nos municipalités, ne leur appartient-il pas tout de même de faire respecter le bon sens dans les limites de leur juridiction? Faudra-t-il donc que le spectacle lamentable de cet été se renouvelle indéfiniment?

TOUS, À L'ŒUVRE.

Et vous, lecteurs de l'*Action française*, individuellement, que faites-vous? Que ne peut l'élite unie et décidée? Si vous le voulez *tous*, d'une façon pratique et tenace, croyez-vous que toute la province n'aurait pas bientôt revêtu une magnifique toilette française? Mais oui,; vous avez accès aux journaux, aux revues, vous êtes président, secrétaire, membre de telle ou telle société nationale, vous êtes professeur, écrivain, professionnel, bref, de toute façon vous exercez de l'influence autour de vous. Si alors, par tous les moyens dont vous disposez vous entrepreniez une campagne ferme et suivie d'assainissement national, croyez-vous que vous ne pourriez pas susciter un mouvement irrésistible?

Mais encore faut-il vouloir et vouloir fermement? Mais encore faut-il agir et agir constamment. Voudrions-nous? Agirions-nous?

LE VEILLEUR.

CE PETIT MANUEL DE PATRIOTISME

Vous êtes-vous procuré l'*Almanach de la langue française de 1928*? — Oui. — Il vous reste maintenant à le faire acheter par vos amis, vos voisins. Qui n'a besoin, chez-nous, d'un manuel de patriotisme?

# LA LANGUE FRANÇAISE ET LE COMMERCE

(suite)

## APPOINTER — APPOINTEMENTS

Le verbe appointer a une double signification: tailler en pointe: appointer un crayon; donner des appointements: appointer un employé de bureau.

L'action de tailler en pointe se nomme appointage, et celui qui fait cette action, appointeur.

Dans notre langage, nous donnons à tort au verbe appointer la signification de: être nommé ou désigné à telle situation, à tel emploi. C'est donc un anglicisme de dire: Mon ami a été appointé pour: a été nommé gérant, a été désigné à tel poste.

On dit appointements (au pluriel) pour le salaire fixe d'un employé: Payé appointements du comptable; le gérant a \$5000. d'appointements; mes appointements ont été augmentés cette année.

Le mot appointement dans le sens de rendez-vous n'est pas français. Nous n'avons donc pas raison de l'employer avec cette signification. Laissons aux Anglais leur «*appointment*» et faisons honneur à notre *rendez-vous*, qui est bien français.

Le patron a un appointement avec M. N..., devrait se dire: Le patron a un rendez-vous avec M. pour telle heure, ou le patron doit rencontrer M. à telle heure. J'ai un rendez-vous urgent, et non un appointement pressé. Mon rendez-vous est ajourné, et non: mon appointement est manqué aujourd'hui. Il nous faut fixer un prochain rendez-vous. Votre voyageur m'a donné un rendez-vous, mais il n'est pas venu.

Il ne faut pas aussi donner au mot appointement le sens de *entrevue*, *entretien*: J'ai eu une entrevue, un entretien, et non un appointement, avec votre patron hier.

## FILAGE — FILE — FILER — FILEUR

CLASSER. — Ranger dans les classeurs les lettres reçues ou envoyées et autres pièces justificatives: Classer des factures, des lettres, pièces, documents à classer.

Le commerçant doit classer et conserver les lettres commerciales reçues, ainsi que les copies des réponses.

L'anglicisme « filer » devrait être remplacé par le mot classer.

**CLASSEMENT.** — Action de classer les pièces comptables et les documents de toute nature: Classement de la correspondance. On dit aussi le rangement des documents. Un bon classement permet de consulter une pièce (facture, lettre, etc.) et de la remettre en place dans le minimum de temps. Le classement peut être chronologique, alphabétique, numérique, géographique, idéologique, etc.

C'est à tort que nous employons le mot « filage ».

**CLASSEUR.** — Meuble en bois ou en acier, carton ou appareil servant à classer méthodiquement les pièces comptables et les documents commerciaux, et aussi à conserver les dossiers: Consulter le classeur B.

Le classeur, selon le cas, porte différentes appellations: Classe-lettres, classe-papier, classe-fiches chemise, farde ou dossier, boîte à documents, pique-notes, serre-feuilles, etc.

Nous devrions substituer le mot classeur à « filière ». Ce dernier terme est du domaine de la mécanique et ne devrait pas être employé dans les bureaux pour désigner un classeur quelconque. Au figuré, il signifie une suite de formalités, d'épreuves, d'emplois à remplir avant d'arriver à un certain résultat; de là les expressions: suivre la filière, passer par la filière, et en anglais: To go through the regular channel. « Dans certaines entreprises bien ordonnées, chaque employé fait sa carrière en suivant la filière, le rang hiérarchique, c'est-à-dire en passant successivement par tous les échelons, par tous les grades, depuis le plus modeste jusqu'au plus élevé. » (Sevigny) — Dans ses « Notions Générales sur les Opérations de Banques et de Bourse », Pigier donne les deux définitions suivantes du mot filière: Marche suivie par un effet de commerce; ordre de livrer des marchandises en dépôt dans un magasin général, et transmissible par voie d'endossement.

**CLASSIER.** — Le classier est l'employé d'une maison de commerce chargé d'assurer le classement de la correspondance, des pièces comptables et des documents divers.

Cet employé est aussi appelé archiviste.

## APPLICATION BILINGUE

Desk file cabinet.....	Classeur à rideau.
Document file .....	Classe-documents.
File .....	Classeur, classe-lettres, chemise, farde ou dossier, boîte à documents, classe-fiches, pique-notes, serre-feuilles, collection selon le cas.
File (To) .....	Classer, chemiser, mettre en liasse.
File a letter again (To).....	Reclasser une lettre.
File an affair (To).....	Classer une affaire.
File invoices (To).....	Classer des factures.
File letters (To).....	Classer des lettres.
File letters in chronological order (To) .....	Classer des lettres par ordre de dates.
Filing .....	Classement.
Filing case .....	Boîte-classeur.
Filing devices.....	Appareils, fournitures de classement.
Filing of invoices.....	Classement des factures.
Filing of letters.....	Classement des lettres.
Filing system.....	Système de classement.
Harp of arch file.....	Pique-notes arqué ou mural.
Invoices filed.....	Factures classées.
Let us file letters received yesterday .....	Classons les lettres reçues hier.
Letter file .....	Classe-lettres.
Letters filed .....	Lettres classées.
Our file M.....	Notre classeur M.
"Quebec" file.....	Classeur "Québec".
Spike or straight file.....	Pique-notes vertical.
Steel file .....	Classeur métallique.
Please give me the letter file No 2 .....	Veuillez me donner le classeur à lettres ou classe-lettres No 2.
Refer to file C.....	Consultez le classeur C.
The files.....	Les dossiers, les archives.
Vertical file .....	Classeur vertical.
Your file No 1275.....	Votre classeur No 1275.

## CHARGE — CHARGER — CHARGEANT

Les principales significations du mot charge sont les suivantes: fardeau; ce que peut porter un homme, une bête de somme, un vaisseau, une voiture; obligation; responsabilité; emploi; etc. Le mot charge a aussi d'autres significations qui ne se rapportent pas directement au commerce.

Citons quelques phrases dans lesquelles ce mot est bien employé: Les frais sont à ma charge, à votre charge; les frais d'emballage, de transport et de douane sont à la charge de l'acheteur; nous avons la charge de faire exécuter ces ordres; j'ai la charge de vérifier le grand livre; le camion a une trop forte charge; ce jeune homme est à charge à son père; j'assume une lourde charge en m'engageant à faire cela; notre voyageur est revenu à la charge et a finalement enlevé une forte commande.

Notre expression courante *charge extra* semble beaucoup s'apparenter avec l'expression anglaise *extra charges* dont la signification française est: frais additionnels, en sus, supplémentaires. « Il vous faudra payer une charge extra de \$20.00 ou \$20.00 de charge extra pour cet accessoire. » Disons plutôt: Il vous faudra payer \$20.00 en plus, en sus, de supplément, pour cet accessoire. On peut encore dire: La plus-value pour cet accessoire est de \$20.00.

On abuse beaucoup du verbe *charger*: Mettez, portez cela à mon compte, et non: Chargez cela sur le bill. Nous portons à votre compte, nous débitons votre compte, et non: Nous chargeons votre compte. Combien vaut cela, cet article, cette marchandise, combien demandez-vous, quel est le prix, et non: Combien ou comment chargez-vous? Aux prix facturés, et non chargés. La compagnie a demandé, réclamé, et non chargé, \$100.00. Comment chargez-vous cash? pour: Combien demandez-vous comptant? En terminant une traite, on écrit parfois « que vous chargerez au compte de » pour: « que vous porterez au compte, au débit de... »

On dit fort bien: Nous nous chargerons aussi de l'exécution de registres spéciaux. Je suis chargé de la correspondance française. Mon ami se chargera de faire valoir nos droits. Je ne veux pas me charger de régler ce différend.

On charge un navire, un char ou wagon, un camion, une livreu-

se ou tout autre véhicule; mais en comptabilité, on porte au compte, on débite, on facture: Combien chargez-vous de tonnes dans ce char? Veuillez facturer cet article.

Charger un compte signifie, en langage comptable, en exagérer le montant: Ce compte est chargé, surfait de \$15.00; ma facture est surfaite, chargée, veuillez la rectifier.

On appelle *lettre chargée*, une lettre qui contient de l'argent ou des valeurs, et que l'on fait enregistrer au bureau de poste afin qu'elle soit recommandée. L'employé de la poste ne remettra cette lettre au destinataire que contre sa signature.

Lorsqu'un marchand demande trop cher ou vend sa marchandise à un prix trop élevé, exagéré, on dit: Ce marchand est un écorcheur, un raçonneur, ou ce marchand surfait son beurre, son drap, ses meubles, etc., et non: ce marchand est chargeant.

Adjutor FRADETTE.

---

## QUELQUES COMMENTAIRES

---

### IL PARLE D'OR.

Un journal ministériel,<sup>1</sup> dont seul le nom n'exprime pas l'obscurité, vient de laisser un de ses immortels anonymes échapper quelques phrases lumineuses.

« Gardons-nous, écrit-il, de condamner trop à la hâte les hommes qui veulent sérieusement perfectionner les lois. En un pays aussi jeune que le nôtre, *il reste plus à acquérir qu'à conserver.*<sup>2</sup> La génération qui monte, enthousiasmée par les visions splendides du lendemain, animée par le désir de faire plus belle et plus grande une patrie à peine émancipée, où presque tout est à créer ou à corriger, sent assez fortement les possibilités nationales pour se dégager des préjugés de la coutume et regarder bien droit dans l'avenir. Elle est moins sensible à la crainte qu'à l'espoir, et le mystère des choses qui n'existent pas encore la séduisent (sic) plus que les réalités inachevées. »

Sans le vouloir, sans doute, ce rédacteur écrit une prose digne de notre revue. Il a analysé et saisi presque complètement l'inspiration qui oriente et soutient l'oeuvre poursuivie par la jeu-

<sup>1</sup> « Le Soleil », 11 novembre 1927.

<sup>2</sup> Les italiques sont de nous.

nesse « d'Action française ». Elle « agit pour vivre », et « vivre, c'est réagir ». Elle écrit, elle parle, elle réalise, parce qu'elle croit précisément « qu'il reste plus à acquérir qu'à conserver »; parce qu'elle croit que chez nous, « presque tout est à créer ou à corriger »; parce que, (et ce n'est pas là un mince mérite dans notre province), parce qu'elle « est moins sensible à la crainte qu'à l'espoir »; parce « qu'enfin, le mystère des choses qui n'existent pas encore la séduit plus que les réalités inachevées ».

Qu'un rédacteur du journal en question ait pu commettre l'audace de glisser cette phrase, pleine de bon sens, sous le nez de ses maîtres, c'est déjà un signe de l'ère nouvelle.

Les amis, chapeaux bas! Enfin, un filet de lumière dans le « Soleil »! Cela nous autorise davantage à continuer notre travail et à préparer, pour le mois prochain, une synthèse de notre situation agricole depuis les derniers vingt ans.

Si, de ce tableau, appuyé sur des faits et des chiffres recon nus exacts, il se dégage, comme une vérité éclatante, qu'au chapitre de notre agriculture « il reste plus à acquérir qu'à conserver », et que peut-être, là aussi, « presque tout est à créer ou à corriger », on voudra bien se « garder de nous condamner trop à la hâte ».

D'ailleurs les injures aigre-douces ne nous émeuvent guère. Il n'est plus à prouver qu'à « l'Action française » on est « moins sensible à la crainte qu'à l'espoir ».

Nous sommes résolus à conserver cette attitude « jusqu'au bout ».

### NOS FÉLICITATIONS.

L'hon. Alexandre Taschereau, seul, a participé, au nom du Québec, à la réunion inter-provinciale. Il y a fait bonne figure. Singulière constatation: l'honorable premier ministre semble plus serein, plus ferme, plus dans le ton, plus d'accord avec le bon sens politique, lorsqu'il est dégagé de l'étreinte de son entourage ministériel.

Négligeant pour l'heure la série des importants problèmes soulevés au cours de ces assises inter-provinciales, en particulier, celui de notre quasi-indépendance ou souveraineté mitigée, nous voulons simplement souligner les fières déclarations de notre premier ministre au sujet de notre système d'immigration. Nos lecteurs se rappellent, que lors de notre « Journée d'action nationale », nous

avons discuté les méthodes de peuplement au Canada et adopté, en conclusion, une résolution explicite.

L'honorable premier ministre fortifie nos plaintes en déclarant que « 60% des aliénés et 40% des prisonniers à Montréal sont des étrangers. » Le Québec, plus que toute autre province, peut-être, a souffert de la politique insensée, appliquée depuis vingt-cinq ans au peuplement de notre pays.

Les représentants du Québec devraient avoir le courage d'exprimer leur mécontentement. L'hon. Taschereau l'a osé. Il mérite nos félicitations. Nous les lui formulons avec d'autant plus de satisfaction que l'occasion s'en offre moins souvent. Qu'il veuille bien croire, tout de même, qu'avec plus de fierté et de sincérité que ses partisans, peut-être, nous nous réjouissons chaque fois qu'il revendique les droits et les intérêts du petit peuple canadien-français dont il porte la responsabilité politique.

### NOTRE JEUNESSE À CORNWALL.

« Le Droit » du 25 novembre nous annonce la fondation d'un cercle « Dollard », à Cornwall, Ontario. Il se compose de tout jeunes gens. Pour être admis membre, « il faut être Canadien français, ne jamais blasphémer, parler français entre petits compatriotes et s'efforcer de le faire sans y glisser des mots anglais dans toutes les phrases. »

Cette initiative, répondant à un besoin pressant, indique à la fois, chez la nouvelle génération franco-ontarienne, une conscience plus vive peut-être des périls nationaux et un souci plus résolu de sauvegarder les caractères distinctifs de l'âme française. Souhaitons à nos jeunes compatriotes de Cornwall tout le succès qui devrait couronner leurs efforts. Ils ont choisi un nom digne de l'oeuvre qui les attend. Que la foi et le patriotisme de Dollard les soutiennent « jusqu'au bout ! »

### LES ACADIENS.

*La Liberté* résumant l'intéressante causerie de l'hon. P.-J. Veniot, ministre des Postes, prononcée à Winnipeg, sous les auspices de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, lui attribue la déclaration qui suit :

« L'accroissement extraordinaire de la population acadienne lui permet d'envisager l'avenir en toute confiance. Un tiers de la population totale du Nouveau-Brunswick est acadien et au dernier

recensement, sur une augmentation de 34,000, les Acadiens y figuraient pour 32,000; sur une augmentation de 106,000 dans les trois provinces, 70,000 représentaient le gain acadien. Si les mêmes progrès continuent, dans quatorze ans la moitié du Nouveau-Brunswick sera catholique et les habitants de langue française y seront de 185,000.»

Réjouissons-nous de ces espérances et souhaitons surtout que les Acadiens n'émigrent pas aux Etats-Unis. Qu'ils sachent éviter nos erreurs, en s'attachant à garder chez eux leurs nombreux fils. C'est un bien triste métier pour un peuple mineur de donner ses forces vives aux voisins.

### ET LES ÉTRENNES.

La tradition des bas de Noël et des cadeaux du jour de l'an est charmante, à la condition qu'on l'utilise avec intelligence, avec goût. Elle ne devrait pas servir uniquement à augmenter le chiffre d'affaires des confiseurs, des manufacturiers de jouets, de bibelots, ou de bijoux.

Sur les deux millions au moins de Canadiens français qui achèteront des cadeaux à l'occasion « des fêtes », combien sauront accorder une juste part au culte de l'esprit? La « primauté du spirituel » sera-t-elle respectée?

Meubler le cerveau de la jeunesse, enrichir la culture intellectuelle des adultes, serait-ce moins aimable et moins utile que meubler une chambre de joujoux, enrichir une garde-robe, ou des écrias de dames?

Sachons donc mesurer les valeurs et en respecter la hiérarchie. Répandons le goût de la curiosité et de la culture intellectuelles par la diffusion du beau et du bon livre. Dans ce dessein nous avons préparé, pour les lecteurs de *l'Action française*, des séries de volumes destinées aux étrennes. On les trouvera cataloguées aux six pages d'annonces de la fin, sous les titres:

Livres d'étrennes instructifs; Livres d'étrennes éducatifs; Livres d'étrennes édifiants; Les « Livres du jour »; Nouvelle reliure « Aux lys d'or ».

Nous prions le lecteur de consulter attentivement ces pages. Elles lui serviront de guide précieux dans le choix des cadeaux intelligents qu'il s'apprête à offrir aux parents et aux amis. Que ce soit « chie » de présenter un livre pour étrenne.

Que nos propagandistes n'oublient pas, non plus, que notre

« Concours d'abonnement » sera clos le 31 décembre prochain.. Les conditions sont résumées en troisième page de la couverture de la revue. Profitons de cette aubaine pour offrir à l'*Action française* le superbe cadeau de quelques centaines de nouveaux abonnés. Qui pourrait s'en plaindre? Albert Levesque.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

### LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES.

Elle a repris, le 17 novembre dernier, la série de ses conférences annuelles. Comme les années passées, salle comble, auditoire de choix, mélange charmant de solide littérature et d'art. Nous chroniquons dans notre Vie d'Action française, cette soirée du 17, non pour accaparer des initiatives et des succès qui appartiennent bien à la Société des Conférences, mais pour tenir nos lecteurs au courant d'une collaboration qui nous honore et que, d'autre part,— M. Valmore Gratton le disait ici-même le mois dernier — l'on veut aussi étroite que possible.

#### « AGIR POUR VIVRE »

Le conférencier de ce soir-là était l'un de nos directeurs adjoints, bien connu des lecteurs de l'*Action française* qui lisent depuis longtemps sa robuste prose, chargée d'une pensée déjà mûre. Esdras Minville faisait ses débuts dans la conférence publique. Il s'en est tiré comme il fait de toutes choses. On lira dans l'*Actualité économique*, le texte complet de son travail. Ceux qui en ont lu le substantiel résumé dans *le Devoir* du 19 novembre, savent quelle analyse aiguë et vigoureuse, le jeune conférencier a su faire de notre situation économique actuelle. Avec une émotion à grand'peine contenue, il a fait le partage des responsabilités dans ce qu'il appelle « la seconde grande défaite de notre histoire ». Et, pour ne pas se borner à de la critique négative, il a conclu en réclamant par en haut une orientation économique, une éducation de caractère économique qui parachèverait notre enseignement commercial, et surtout la fondation d'un Conseil technique dont ce serait le rôle d'éclairer la voie devant nos gouvernants. Tout est là. Peut-on espérer des démocraties contemporaines, et particulièrement de leurs chefs politiques, qu'ils consentent à se laisser éclairer et pratiquent le culte de la compétence? Au risque de naïveté, nous l'espérons, malgré tout, de nos gouvernants actuels.

« LA NÉCESSITÉ DE L'ORGANISATION »

« MÉTHODIQUE »

Au surplus la jeunesse n'entend pas ne pousser à la roue qu'une fois en passant. En décembre, M. Valmore Gratton reviendra à la charge en traitant, cette fois, de l'organisation méthodique et de sa nécessité. Dans le domaine économique, comme en tout le reste, nous avons marché au petit bonheur. Nous allions au hasard, sans autres guides que la routine et l'empirisme. Le choc avec des concurrents qui avaient pour eux la puissance du « système », de la méthode éprouvée, nous a été plutôt dur. Il nous faut laisser là notre vieil individualisme, acquérir le sens collectif, et, pour cela, nous soumettre aux disciplines nécessaires. C'est ce que nous exposera le prochain conférencier, lui aussi, ancien élève de l'École des hautes études commerciales, et, comme tel, ayant pu bénéficier d'un entraînement à part.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Il vient de paraître. Il faut l'aider maintenant à faire son chemin vers tous les foyers canadiens-français. Depuis quelques années notre effort à tendu à le faire vraiment populaire, par le ton et la brièveté des articles, par le nombre des gravures et des graphiques, les histoires et les contes émouvants. Il nous semble que l'Almanach de 1928 se rapproche encore un peu de celui que nous rêvons. Je défie bien qu'on lise, d'un oeil sec. « Une vaillante » de Robert Leblanc, les « Treize demoiselles Barotin » de J. Bruyère, et « Mort dans les chantiers » de Joseph Bruchard. On y lira, en outre, des articles des abbés Perrier, Pinault, Groulx, des RR. PP. Alexandre et Adélarde Dugré, de MM. Antonio Perrault, Anatole Vanier, Hermas Bastien, Esdras Minville, etc., etc. La seule galerie des vignettes du Calendrier qui, a pour titre « Autrefois, Aujourd'hui », vaut à elle seule un long poème. Il manquera quelque chose, toute cette année 1928, à qui n'aura pas lu d'*Almanach de la langue française*.

**Prix pour propagandistes:**

à l'unité....	\$0.25	au cent.....	\$0.18
à la doz.....	\$0.20	au mille.....	\$0.16

Jean TAVERNIER.

## Les livres du jour

Sous cette rubrique, nous voulons apprécier en quelques phrases brèves mais aussi pleines que possible, *les livres du jour*, avec l'espoir de guider nos lecteurs dans l'achat de leurs volumes. Il va sans dire qu'un livre catalogué dans cette chronique est en vente à notre *Librairie d'Action française*, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

### HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ADÈLE.

par l'abbé Edmond Langevin-Lacroix.

(Edition presque épuisée. En vente chez M. le curé de Sainte-Adèle seulement.)

M. l'abbé Langevin-Lacroix est un modeste qui fait des oeuvres admirables. Aumônier de l'Ecole de réforme de Montréal, il y fait, sans bruit, une oeuvre magnifique de régénération juvénile. A toutes les oeuvres d'action catholique ou nationale, on le trouve toujours prêt à donner les coups de main obscurs, où il y a plus de dévouement à offrir que de publicité à recueillir. C'est un apôtre. Il écrit des livres, des articles, comme il fait toutes choses, sans bruit, avec l'unique dessein de travailler, d'être utile. Son dernier ouvrage est l'*Histoire de la Paroisse de Sainte-Adèle*, où il raconte l'oeuvre très héroïque de modestes pionniers. Malheureusement il n'y a pas trouvé très riches les archives paroissiales, et à peu près vides les archives scolaires. En dépit de cette indigence documentaire, l'abbé Langevin-Lacroix a pourtant écrit une monographie qui se lit bien, qui est riche de détails émouvants et qui aboutit à nous reconstituer, avec une suffisante ampleur et vivacité, le tableau toujours prenant de la conquête d'un coin du sol. Parmi les nombreuses illustrations qui ornent l'ouvrage, l'on souhaiterait trouver, en plus grand nombre peut-être, quelques gravures nous montrant les débuts difficiles de la paroisse, le point

de départ obscur et si méritoire. La lacune, nous en sommes assuré, n'est pas imputable à l'historien. Nos défricheurs songent à toute autre chose qu'à poser devant la postérité, quand, sur un flanc de montagne, ils mettent la hache en bois. L. G.

**ÉDUCATION DE LA PURETÉ ET DU SENTIMENT,**

par l'abbé Jean Viollet, In-12, 220 pages. Prix: \$0.65.

L'auteur expose: les principes de la morale conjugale, les éléments de la formation du caractère, et de la formation du sentiment; les situations difficiles des divers milieux où la jeunesse grandit: famille, école, collège, université, atelier, caserne; les confidences nécessaires aux jeunes âmes; les dangers de la crise de la puberté, et du vice solitaire, des relations entre jeunes gens et jeunes filles, et termine par un chapitre sur le mariage et la psychologie comparée de l'homme et de la femme. Ce petit volume renferme des conseils originaux, des applications inédites, très utiles aux parents et aux éducateurs. L'auteur néglige les banalités qui se fourvoient trop souvent sous des titres aussi pompeux.

A. L.

**LE MARCHAND DE BONHEUR,** par Henry Bordeaux,

In-12, 260 pages. Prix: \$0.75.

« En lisant ce livre, vous sentirez des larmes, des larmes de douceur fraternelle, vous monter aux yeux », écrit l'éditeur.

C'est le récit rapide, vivant, tissé sur un fond volontiers réaliste, enrichi d'une analyse poussée, de la vie du prêtre, le « chasseur de misères ». C'est le tableau du bonheur qu'apporte aux miséreux, aux malades, et aux mourants, le prêtre, dans ses « visites sociales ». Le livre se ferme par quelques chapitres émus sur l'oeuvre patriotique du clergé français pendant la guerre: « le sang des prêtres ».

A. L.

**BOSSUET,** par Louis Dimier, Prix: \$0.75.

Bossuet, dont on a évoqué récemment le trois centième anniversaire de naissance, n'a guère été plus complètement révélé que par Louis Dimier. Tour à tour l'auteur brosse en de vigoureux tableaux les diverses aspects du génie de Bossuet; l'orateur,

l'historien, l'humaniste, le philosophe, le théologien, le directeur de conscience, l'évêque, le polémiste, le politique, et le conseiller du roi.

Oeuvre précieuse aux professeurs de lettres et aux étudiants, qui ne bornent pas leur curiosité aux manuels.

A. L.

**LA TOUR DU PIN, PRÉCURSEUR**, par Jean Rivain, In-12, 210 pages. Prix: \$0.75.

Cette vie de La Tour du Pin incarne tout un programme de restauration sociale, dont l'influence demeure. L'auteur, Jean Rivain, étudie l'homme, ses vues sur le siècle: justice sociale, économie sociale, politique sociale et il suit l'évolution du siècle.

Dans la seconde partie du volume, l'auteur formule des réflexions personnelles ou « essais en marge » de la justice sociale, de l'économie sociale et de la politique sociale. Oeuvre de disciple éclairé, à la fois historique et critique. Préface de Léon Bérard.

A. L.

**L'UNION DES ÉGLISES**, par Charles Journet. (Collection de la vie chrétienne), In-12, 303 pages. Prix: \$0.75.

Voici le troisième volume de cette importante série d'études religieuses lancée par la librairie Grasset. Décrire le mouvement d'union que tentent entre elles les sectes dissidentes, et dont la culminante manifestation fut le congrès de Stockholm en 1925; exposer l'attitude de l'Eglise catholique à l'égard de ce mouvement, et, par exemple, les dissidences doctrinales qui justifient ses réserves, notamment sur la notion de l'unité et de la diversité religieuses, sur celle du royaume de Dieu et du christianisme social, marquer enfin à quelle condition l'unité de l'Eglise du Christ se pourrait reconstituer, telle est la tâche que s'était assignée Charles Journet et dont il s'acquitte brillamment dans un ouvrage de forte substance doctrinale et d'une grande clarté d'exposition. Ces tendances nouvelles qui travaillent le protestantisme, ne sauraient laisser indifférents des catholiques d'un pays mixte, tels que les Canadiens français.

L. G.